

Province du Brabant wallon



Commune de Beauvechain

Projet d'Accueil

« *Les Sauverdias* »

Maison Communale d'Accueil de l'Enfance de Beauvechain



Approuvé par le Conseil Communal en sa séance du 26/08/2019.

Par ordonnance :

La Directrice générale f.f.,

Delphine VANDER BORGHT

La Bourgmestre,

Carole GHIOT

I. Introduction

Accueillir des enfants de 0 à 3 ans de façon régulière et professionnelle ne s'improvise pas.

Pour assurer un encadrement de qualité et des conditions d'accueil qui répondent aux attentes des parents, des enfants et des professionnels, des réglementations spécifiques régissent la mise en place et le fonctionnement de toutes les structures d'accueil d'enfants de 0 à 12 ans au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Ces réglementations doivent s'appliquer en cohérence avec le Code de qualité de l'accueil et tenir compte de ses principes psychopédagogiques.

Ainsi, toute personne qui accueille les enfants de 0 à 3 ans doit élaborer et mettre en œuvre un projet d'accueil « conforme aux objectifs du Code ».

Du projet d'accueil

Le projet d'accueil comprend notamment un règlement d'ordre intérieur, une définition des objectifs éducatifs et des moyens concrets pour y parvenir.

Ce document traduit en mots les pratiques d'accueil au quotidien des personnes prenant en charge les enfants : que propose-t-on aux enfants accueillis ? A leur famille ? Quel sens les pratiques proposées ont-elles en fonction du contexte, du public accueilli ? Comment sont-elles mises en œuvre ? En bref, il s'agit de s'interroger sur le : Quoi ? Pourquoi ? Comment ?

Le Code de qualité prévoit que le projet d'accueil soit élaboré de manière concertée avec l'ensemble des professionnelles concernées incitant donc à une démarche de travail en équipe et que les familles soient consultées dans l'élaboration du projet d'accueil.

Il est fourni aux parents et est considéré comme un moyen de communication à destination de ceux-ci, bien entendu, mais également des acteurs en interaction avec le milieu d'accueil, qu'ils soient chargés de l'évaluation, du soutien, de l'accompagnement, de la formation des équipes ou des stagiaires.

Il est bien évidemment une référence pour les équipes qui accueillent les enfants quotidiennement.

Le projet d'accueil doit être évalué régulièrement et réactualisé tous les trois ans; il est communiqué à l'autorité compétente ainsi que toute modification qui y est apportée.

D'un accueil de qualité : la dimension psychopédagogique/éducative de l'accueil

Accueillir un enfant en dehors de sa famille nécessite d'adopter une position professionnelle, de réfléchir avec d'autres à ce qu'on lui propose, comment, pourquoi, en veillant à impliquer chaque famille. L'enjeu est de développer des pratiques conscientes et dont le sens est partagé en équipe.

Accueillir un enfant, en l'absence de ses parents, et aménager les conditions pour lui assurer une sécurité tant psychique que physique et que, grâce à cela, il s'ouvre à l'autre, aux autres, avec plaisir et bénéficie de toute la richesse du lieu d'accueil, est un travail particulièrement

exigent et difficile. Il demande des compétences importantes à acquérir dans le cadre d'une formation initiale consistante et à approfondir au travers de l'accès régulier à la formation continuée et des qualités humaines précises.

La qualité de l'accueil est une démarche évolutive impliquant une réflexion dynamique, continue, partagée et considérée comme enjeu de professionnalisation.

Elle passe par la recherche d'un équilibre entre une ouverture suffisante et des repères à respecter.

Il s'agit de donner du sens aux pratiques et, surtout, de mettre en pratique le sens donné à l'accueil, en impliquant les acteurs du secteur (enfants, familles, professionnelles, communauté locale et environnement).

La question centrale est : "Comment assurer des conditions de base d'un accueil de qualité au sein de la MCAE et soutenir le développement d'initiatives et de projets spécifiques ?".

Le défi consiste à soutenir la dynamique interne de réflexion professionnelle et à favoriser le dialogue entre toutes les parties.

II. Type d'accueil organisé

La Maison Communale d'Accueil de l'Enfance - MCAE - « Les Sauverdias » accueille les enfants de 0 à 3 ans du lundi au vendredi de 7h à 18h.

Le milieu d'accueil est autorisé, agréé et subventionné par l'ONE pour une capacité de 21 places équivalent temps plein.

Les missions de la MCAE « Les Sauverdias » sont d'organiser l'accueil de l'enfant dans un esprit de tolérance et d'ouverture et de permettre à l'enfant de s'épanouir sur le plan physique, psychologique et social dans un cadre et selon un projet pédagogique approprié à son âge. Par ailleurs, la structure d'accueil joue également un rôle de prévention sociale en permettant aux parents une meilleure conciliation de leur vie privée et professionnelle tout en étant attentifs aux besoins spécifiques des enfants.

De plus, l'accueil d'un enfant porteur d'un handicap est encouragé en vue de favoriser son intégration dans le respect de ses différences au sein de la MCAE.

Un travail d'équipe avec tous les professionnels concernés par cet accueil devra être réalisé afin que le milieu d'accueil remplisse les conditions suffisantes pour favoriser l'intégration de l'enfant porteur d'un handicap dans le respect de ses différences et pour garantir la sécurité de l'enfant dans le cadre du prescrit légal des conditions fixées par l'Office.

III. Règlement d'ordre intérieur

Le règlement d'ordre intérieur de la MCAE « Les Sauverdias » a été approuvé par le Conseil communal en date du 8 novembre 2010.

Il fait partie intégrante du présent projet d'accueil.

IV. Contexte institutionnel

Le contexte institutionnel dans lequel s'insère l'organisation de l'accueil est le suivant :

La commune de Beauvechain représentée par le Collège communal est le pouvoir organisateur de la MCAE « Les Sauverdias ».

L'échevine de la petite enfance : Isabelle DESERF

La directrice de la MCAE : Gaëlle GASTMANS, tél : 010/86.83.50,

mail : mcae@beauvechain.be

Le médecin de la MCAE : Docteur OZKAN.

L'ONE assure, dans le cadre de sa mission "Accueil" et dans le respect des législations, l'autorisation, l'agrément, le subventionnement, l'organisation, l'accompagnement, le contrôle et l'évaluation de l'accueil de l'enfant de moins de 12 ans en dehors de son milieu familial.

La TMS (travailleur médico-social) de l'ONE : Christine Vandenschrick

La coordinatrice de l'ONE : Françoise Mertens.

V. Participation financière

Le mode de fixation de la participation financière des parents qui confient leur enfant au sein de la MCAE « Les Sauverdias » est soumis à la réglementation de l'ONE pour les milieux d'accueil agréés et subventionnés.

VI. Taux d'encadrement et qualification du personnel

Le taux d'encadrement est supérieur à ce qui est précisé par le prescrit légal.

La qualification du personnel de la MCAE « Les Sauverdias » répond à la réglementation en vigueur.

Les enfants sont encadrés par trois puéricultrices et deux éducatrices à temps plein.

La direction est assurée par une assistante sociale à trois quarts temps.

La cuisinière est présente à mi-temps.

VII. Description des choix méthodologiques et de leur mise en œuvre - Le Projet pédagogique

La construction du projet d'accueil est basée sur les brochures "Repères pour des pratiques d'accueil de qualité" éditées par l'ONE. Base de notre travail, il nous procure un référentiel commun qui alimente nos réflexions et ce, afin d'apporter un accueil de qualité aux enfants et à leur famille ainsi qu'à l'équipe professionnelle.

L'enfant n'est plus uniquement considéré comme un être ayant seulement des besoins à assouvir. L'enfant, dès son plus jeune âge, doit être considéré comme une personne ayant des capacités tant au point de vue sensoriel et moteur qu'au point de vue affectif et social. L'enfant va donc très vite interagir avec son environnement. C'est pourquoi, il est important que l'enfant puisse créer des liens sécurisants avec toutes les personnes qui s'occupent de lui.

Notre préoccupation sera donc d'œuvrer à la maturation et à l'épanouissement de l'enfant mais également d'élaborer un tissage de liens entre les parents et notre milieu d'accueil et ce, afin de garantir à l'enfant une continuité d'existence indispensable à son équilibre.

Ce projet d'accueil est le fruit de la concertation des différents membres de l'équipe. Les parents ont été informés de la réflexion menée par notre équipe lors d'une rencontre avec la direction, des membres du Collège communal et Madame Mertens, Coordinatrice de l'ONE. Les parents des enfants déjà présents recevront une copie du projet d'accueil finalisé. Dorénavant, il sera remis au moment de l'inscription de chaque nouvel enfant.

Notre réflexion et notre travail tournent autour de trois axes qui vont être détaillés et explicités ci-après. Ces trois axes sont : à la rencontre des familles, à la rencontre des enfants, soutien à l'activité des professionnelles.

✓ A la rencontre des familles

Les premiers liens dans lesquels le petit enfant va se constituer comme "personne" sont ceux qui se tissent entre lui et ses parents. C'est au sein de sa famille que les premiers repères s'élaborent et que du sens est donné aux choses.

Accueillir l'enfant, c'est donc prendre en compte d'emblée l'enfant et sa famille.

1. Préparer le premier accueil

La familiarisation est un processus de rencontre entre les professionnelles, l'enfant et sa famille. Ce temps de rencontre doit permettre une séparation dans la sécurité pour les parents et leur enfant et, pour la professionnelle, de percevoir comment les parents "vivent" leur enfant.

Concrètement

- Lors de l'inscription, la directrice reçoit les futurs parents, leur fait visiter les lieux, leur explique dans les grandes lignes l'organisation pratique de notre milieu d'accueil mais également nos orientations de travail. Cette toute première rencontre permet également aux parents de poser leurs questions, de faire part de leurs inquiétudes.
- La procédure d'inscription telle que décrite dans notre règlement d'ordre intérieur est scrupuleusement respectée et les demandes sont toutes traitées avec le même soin.
- En fonction des décisions prises par la directrice en concertation avec le Collège communal et conformément à notre règlement d'ordre intérieur, les parents reçoivent un courrier de refus, de mise en attente ou d'acceptation de leur enfant au sein de la MCAE.
- Si l'enfant est accepté à la MCAE, les parents et leur enfant sont invités un mois avant la date d'entrée à venir nous rencontrer.

Cette première rencontre a pour but :

- de signer le contrat d'accueil (voir modèle dans le ROI), de formaliser la date d'entrée et les moments de présence de l'enfant au sein de notre MCAE et de fixer l'avance forfaitaire;
- de rencontrer la puéricultrice de référence de l'enfant, d'expliquer quel est son rôle, de présenter les différentes personnes qui seront amenées à rencontrer parents et enfant, de montrer à l'enfant les lieux qui vont l'accueillir;
- de fixer le dispositif de familiarisation et d'expliquer le pourquoi afin que les parents en comprennent l'importance et qu'ils puissent le transmettre à leur enfant;
- de baliser physiquement les lieux pour que les nouveaux parents comprennent qu'il est important qu'ils n'entrent pas dans le service mais que nous accueillons leur enfant de l'autre côté de la barrière et ce, afin de respecter les autres enfants accueillis et certaines règles d'hygiène.

La période de familiarisation est basée sur 15 jours. Les premiers jours, les parents sont présents au sein du service avec leur enfant. Une fois l'étape répétée et acquise par l'enfant et le parent, l'enfant viendra ensuite seul. Nous veillerons à l'intégration de chaque étape dans ce processus par l'enfant et le parent.

Il s'agit bien entendu d'une procédure théorique. En effet, ce dispositif ne convient pas à toutes les familles.

Il nous arrive de revoir les dates de familiarisation pour qu'un papa puisse également être présent, de prolonger le processus parce que soit les parents, soit l'enfant ne sont pas prêts.

Il nous arrive également de réfléchir à ce processus quand par exemple l'enfant doit arriver au moment de jours fériés et qu'il y aura un trop long moment sans qu'il n'y ait eu de contact avec la MCAE. Nous proposons alors aux parents de revenir avec l'enfant avant qu'il ne rentre définitivement.

Nous demandons aux parents de compléter un petit questionnaire reprenant les différentes habitudes, les repères,... de leur enfant. Cela permet aux parents de continuer le processus de familiarisation lorsqu'ils sont à la maison mais aussi permettre aux différents membres de la famille absents à la MCAE de dire ce qu'ils perçoivent de l'enfant et d'attirer notre attention sur certains points particuliers.

Les parents ramènent le questionnaire que nous lisons avec eux. Il s'agit pour nous d'avoir une base écrite des habitudes de l'enfant et ce afin de pouvoir en discuter avec les parents mais aussi de s'y référer lorsque nous faisons connaissance avec l'enfant seul.

Avant et pendant la familiarisation, les puéricultrices expliquent aux autres enfants qui sont ces parents et leur présentent le nouvel enfant accueilli.

2. Mettre en place et consolider une relation de confiance avec les parents

Le tissage d'une relation de confiance avec les parents autour du bien-être de leur enfant contribue à la sécurité même de cet enfant.

Il ne s'agit pas d'avoir les mêmes gestes que les parents mais bien d'agir avec eux, d'être à leur écoute et de réfléchir ensemble à ce qui peut convenir à ce moment-là à leur enfant.

Concrètement

- Les parents et les professionnelles ont l'occasion de se rencontrer à l'arrivée et au départ de l'enfant. Lors de ces rencontres, nous sommes attentifs au contenu de ce que nous renvoyons à l'enfant et à ses parents. Nous nous adressons à l'enfant et nous remettons nos dires dans le contexte d'une journée complète (un enfant n'a pas le même comportement tout au long de la journée, ses humeurs, ses envies, ses besoins changent). Nous veillons également à ce que les informations données à l'enfant et à sa famille puissent leur être utiles et pas seulement un constat qui ne serait pas constructif.
- Nous partons du postulat que les parents n'ont pas besoin de conseils et qu'ils connaissent leur enfant. C'est pourquoi, nous tentons de respecter leur demande et si elles sont en contradiction avec nos choix éducatifs, nous prenons le temps de l'expliquer aux parents. La puéricultrice est à l'écoute des informations que le parent donne. Si elle ou les parents ou l'enfant est en difficulté, la directrice se pose en tant que tiers pour entendre tout le monde, donner les explications nécessaires. Elle interpelle si nécessaire d'autres personnes comme par exemple la TMS ou le médecin de la consultation.

Lors des moments de départ ou d'arrivée, la famille (en ce compris l'enfant) n'est pas toujours disponible. C'est pourquoi, la directrice peut fixer d'autres moments de rencontre à la MCAE ou des entretiens téléphoniques si c'est plus facile pour les parents.

Ces rencontres peuvent permettre d'ajuster certaines de nos pratiques pour que l'enfant se sente bien chez nous et qu'il puisse continuer à se développer harmonieusement. L'enfant a besoin de savoir que ses parents sont respectés. Si nous sommes en question par rapport à un enfant ou aux pratiques de ses parents, nous en discutons en dehors de la présence des enfants.

3. Le secret professionnel : un enjeu particulier dans le rapport aux familles

Le secret professionnel vise à limiter au maximum la circulation d'informations par le professionnel entre l'espace privé intime et l'espace public.

Concrètement

Toutes les informations ne doivent pas être partagées. Il y a des informations qui restent "dans le bureau de la Directrice", comme par exemple la situation familiale, la situation financière des parents, etc.

Par contre, les informations qui peuvent avoir une implication dans la prise en charge de l'enfant seront partagées.

Nous sommes une maison communale. Il arrive régulièrement que les professionnelles et certains parents se voient, se côtoient en dehors de la MCAE. Nous devons être d'autant plus attentifs à ce que les informations que nous détenons restent entre professionnelles et que rien ne sorte du cadre de la MCAE. Une surveillance mutuelle et, si nécessaire, des rappels à l'ordre sont indispensables.

4. Gérer les transitions quotidiennes

Afin de garantir la sécurité psycho-affective de l'enfant, il est nécessaire qu'un passage harmonieux se fasse d'un milieu à l'autre. Il est nécessaire de tenir compte des réalités vécues par l'enfant dans l'un et l'autre milieux.

Concrètement

- L'espace est aménagé pour que l'enfant se sente attendu. Des jeux sont mis à sa disposition. Chez les grands, nous essayons que trois types de jeu soient installés avant l'arrivée des enfants : un jeu moteur, un jeu symbolique (jeu d'imitation), un jeu de motricité fine.
- L'espace est pensé pour que la professionnelle puisse accueillir sereinement l'enfant tout en restant dans le même espace que les autres enfants du service. Elle peut prendre le temps nécessaire à l'accueil, recevoir les informations données par le parent. De même, au moment du départ de l'enfant, elle peut prendre le temps de parler de ce qui s'est passé pour l'enfant, de donner des petits détails sur la journée via le cahier de communication.
- Afin d'être capables d'échanger avec le parent, nous avons de plus un cahier de communication entre professionnelles. En effet, la puéricultrice du matin n'est pas la même que celle du soir, elle n'a peut-être pas assisté à la sieste, au repas, elle n'a pas forcément observé les mêmes choses que sa collègue, ... c'est pourquoi, il est indispensable que nous puissions avoir un outil pour communiquer avec les parents.

5. Accompagner les vécus de la séparation

Lors de moments de séparation, il s'agit également d'accueillir et d'accompagner psychologiquement le vécu des parents et des enfants ainsi que leurs émotions, même discrètes.

Nous portons une attention au respect du rythme de l'enfant et de ses parents dans leurs capacités à se séparer et à se retrouver. Nous veillons à ce que les séparations quotidiennes soient accompagnées de gestes ritualisés propres à l'enfant et à ses parents. Il est important que le départ du parent soit marqué. Il est également nécessaire de mettre des mots sur ce qui se passe. Lors de l'absence du parent, la professionnelle évoque les personnes absentes et signifiantes pour l'enfant. Elle reconnaît que l'enfant est déjà inscrit dans une histoire.

Concrètement

Chaque enfant et chaque parent a un vécu émotionnel différent lors des moments de séparation et de retrouvaille. Ce qui est important, c'est de respecter le rythme et les besoins de chacun et de mettre de la parole autour de ces moments.

Lorsqu'un parent nous confie son enfant le matin, il est important qu'il y ait un vrai "au revoir" même si le parent est pressé. Cet "au revoir" permet à l'enfant d'être reconnu comme sujet dans la relation et non comme un objet déposé et repris.

La puéricultrice veille à n'intervenir dans la relation enfant-parent qu'à la demande de l'un ou l'autre.

Lorsque l'enfant est dans la section, la puéricultrice est attentive à ce qui se passe pour l'enfant. Elle l'accompagne et verbalise ce qu'elle observe. Si c'est nécessaire, elle aidera l'enfant à prendre sa place dans le groupe tout en étant attentive à respecter son rythme propre.

Durant la journée, certains enfants viennent requestionner l'absence des parents. A nouveau, la parole aura une fonction rassurante pour l'enfant. Par ailleurs, l'arbre de la famille est aussi rassurant pour l'enfant car des photos de sa famille y sont disposées.

Les moments de fin de journée où les parents arrivent de façon plus intensive sont souvent des moments plus chargés émotionnellement pour les enfants. Ils demandent à être rassurés, ils ont besoin d'être accompagnés dans leurs questions ("quand maman arrive, qui vient me chercher, où ils sont mes parents, ...). La puéricultrice doit être particulièrement attentive aux signes donnés par l'enfant. Pour certains, la parole est suffisamment rassurante, pour d'autres le doudou

et la tute sont indispensables, d'autres encore s'apaisent si on passe un moment particulier avec eux autour d'un jeu ou d'une histoire.

Les moments de retrouvaille nécessitent parfois l'intervention de la puéricultrice. Certains enfants ont besoin d'être accompagnés pour quitter le lieu où ils ont passé toute une journée et retrouver le parent qui les y a laissés le matin. Mettre des mots permet à l'enfant de savoir que ses parents et la puéricultrice ont compris sa difficulté et cela permet au parent de comprendre la réaction de son enfant.

6. Aménager la fin du séjour

L'importance des liens qui se tissent avec l'enfant demande une attention particulière lors de phases de transition. Les familles vont quitter un univers devenu familier, mais aussi des personnes auxquelles elles se sont attachées. De leur côté, les professionnelles doivent également tenir compte des émotions que suscite ce départ.

C'est pourquoi, nous devons négocier avec les parents le moment de fin de séjour. Nous devons préparer ce moment avec l'enfant.

Chaque départ, que ce soit d'un enfant ou d'un membre du personnel, doit être annoncé à l'enfant.

Un rituel ajusté aux possibilités de l'enfant et aux circonstances est mis en place avec, si possible, l'implication de parents.

Nous envisageons, tant pour les enfants que pour les parents, des mesures qui facilitent un passage progressif d'un lieu à l'autre.

Concrètement

- Lorsque l'enfant va atteindre l'âge de 2,5 ans se pose la question de l'entrée à l'école. Les parents ont-ils déjà une idée bien précise du moment, du lieu ? En ont-ils déjà parlé à leur enfant ? Qu'en ont-ils dit ? Quelle a été la réaction de l'enfant ? Ont-ils été montrer l'école à l'enfant ?
- Une fête d'au revoir est organisée au moment du départ de chaque enfant. Il s'agit d'organiser un petit moment festif autour d'un goûter.
- Lorsqu'un enfant du groupe des bébés passe chez les plus grands, un processus de familiarisation est pensé avec les puéricultrices. Nous essayons de ne pas uniquement tenir compte des places disponibles chez les grands mais également du développement de l'enfant et de l'avis des parents. Nous essayons également qu'il y ait plusieurs enfants en même temps qui changent de groupe et ce, afin qu'ils ne se retrouvent pas seul en terrain inconnu. Nous comptons une période de 10-15 jours en fonction du ressenti de l'enfant. Lorsque nous pensons que l'enfant est prêt, nous en parlons avec les parents parce que pour les parents c'est aussi un changement. La puéricultrice de référence vient avec le plus jeune enfant dans le service des grands. Elle reste avec lui, fait le tour de la pièce, lui montre les jeux, lui donne des noms d'enfants, lui présente ses collègues, lui explique qui sera sa référente. Elle accompagnera l'enfant plusieurs jours en fonction des signes que l'enfant manifeste. Ensuite, l'enfant passera un peu de temps seul, puis le moment du repas. Et c'est souvent l'enfant qui le matin va dire à son parent qu'il veut aller chez les grands.

Conclusion et perspectives d'avenir....

L'enfant avant même sa naissance fait partie d'une famille et se trouve au sein d'une histoire familiale. Il est donc indispensable de prendre en compte cette dimension et de sans cesse la remettre au cœur de nos préoccupations.

C'est pourquoi, nous pensons que nous avons à réfléchir, à cheminer, à requestionner la place que nous donnons à la famille au sein de la MCAE.

- Une réflexion doit être menée autour de la présence symbolique de parents au sein de la MCAE (par des photos, par des références à l'histoire de l'enfant, en faisant des hypothèses sur ce qui se passe pour lui maintenant et ce qui se passe en famille).
- Remettre la parole du parent au centre de nos orientations de travail.
- Une rencontre et un tissage de liens avec les écoles maternelles doivent être envisagés.
- Accompagner les émotions de l'enfant et se montrer disponibles pour les émotions des parents aux moments de séparation et des retrouvailles.
- Réfléchir aux types d'informations qui sont transmises aux parents sur le vécu de l'enfant pendant la journée et également à la façon dont on les donne.

✓ A la rencontre des enfants

S'occuper des enfants des autres ne s'improvise pas. En effet, chaque enfant est particulier et son bien-être requiert une adaptation subtile et l'établissement des liens nouveaux.

Il s'agira donc :

- d'établir des liens de qualité avec l'enfant, ce qui est rendu possible par la continuité vécue par l'enfant au travers des différents environnements rencontrés. Cette continuité doit rendre prévisible et donc rassurer et permettre de se repérer et de s'attacher;
- de donner une place à l'activité dont l'enfant a besoin. Pour que cette activité soit constructive pour l'enfant, cela suppose le respect de l'intention de l'enfant, un environnement propice à l'activité libre, le regard intéressé de l'adulte;
- de veiller à une coexistence protégée et constructive du jeune enfant avec ses pairs. La période de la petite enfance est une période d'immaturité sociale. La confrontation aux autres doit donc se faire dans des conditions adaptées aux capacités de l'enfant.

1. Ajuster l'environnement matériel, l'espace intérieur et extérieur

Cet aménagement intérieur et extérieur est nécessaire afin de garantir un contact visuel entre enfant et adulte, de permettre des moments privilégiés entre enfant et adulte, d'offrir à chaque enfant les conditions suffisamment paisibles d'activités, d'offrir une richesse et une variété d'expérimentations, de permettre des activités et des rythmes différenciés selon les enfants, de favoriser les interactions entre enfants tout en limitant le nombre de conflits.

L'enjeu est d'exploiter au maximum la richesse de l'environnement tant intérieur qu'extérieur.

- Le milieu d'accueil structure et aménage l'espace d'une manière qui :
 - garantit une présence de l'adulte de manière à assurer une sécurité psychique et physique des enfants;
 - favorise la continuité de l'action et des interactions entre enfants;

- offre des coins "refuge" pour l'enfant;
- permet d'éviter les déplacements inutiles qui perturberaient l'activité des enfants;
- respecte l'espace d'activités des enfants.

Concrètement

A la MCAE, nous avons divisé l'espace en deux sections en fonction de l'âge des enfants. Il s'agit de deux pièces distinctes, ayant chacune une ou deux chambres attenantes et une petite terrasse. De plus, un espace de « courtoisie » a été créé pour permettre un accueil en toute sérénité et une meilleure qualité de communication entre les parents et les puéricultrices. L'espace a été aménagé de façon à favoriser la sécurité de l'enfant, son développement et donc son bien-être.

- Chez les petits, la puéricultrice se met à hauteur du bébé pour que le bébé puisse la voir lorsqu'il est en mouvement. Le bébé s'agite, bouge, tourne et puis regarde la puéricultrice qui lui sourit ou l'encourage si nécessaire à poursuivre son avancée. Elle veille à ce que l'enfant puisse se mouvoir sans tomber sur des obstacles insurmontables pour lui. Elle installe les enfants sur des tapis leur permettant de bouger, d'avancer, de tourner en toute sécurité.
 - Dans le coin des grands, il y a une petite maison dans laquelle l'enfant, parfois seul, parfois accompagné de l'un ou l'autre, vient se "cacher" de l'adulte et du tumulte du groupe. Dans cette maison, il y a quelques coussins et souvent l'enfant y amène son doudou ou un jeu.
 - L'espace des enfants que ce soit chez les bébés ou chez les grands n'est pas accessible aux parents. Les enfants ne sont donc pas interrompus lorsque des parents arrivent. Les puéricultrices sont attentives à ne pas, de par leur passage, interrompre le jeu des enfants. Elles ne doivent pas traverser la salle pour avoir accès aux autres pièces de la MCAE.
 - Que ce soit chez les bébés ou chez les grands, la puéricultrice n'a pas besoin de quitter la pièce pour changer un enfant ou donner un repas. Elle est toujours visible par les enfants. Même si les plus grands n'ont pas accès au coin "change" lorsque la puéricultrice est occupée avec un autre enfant, il peut venir près de la barrière et comme cela venir se rassurer de la présence de l'adulte.
 - Lorsque les enfants jouent sur la terrasse et que la puéricultrice est à l'intérieur, ils savent rentrer sans aide pour venir chercher le contact avec l'adulte.
 - Les enfants ne vont jamais seuls au jardin. En effet, il y a des escaliers pour y accéder et les enfants sont trop jeunes pour les monter ou les descendre sans aide. Ils n'auraient donc aucune possibilité de venir vérifier, même de façon visuelle, la présence de l'adulte. C'est pourquoi, la puéricultrice les accompagne toujours.
- Le milieu d'accueil aménage l'environnement de manière à assurer beaucoup de liberté de mouvement. Il garantit un espace ajusté en fonction du développement des enfants et en fonction de leurs activités. Il choisit un matériel sécurisé qui permet de respecter les positions motrices que l'enfant maîtrise sans le restreindre dans ses mouvements.

L'enfant atteint les différents stades de développement sans l'intervention "enseignante" de l'adulte. Il a besoin que nous laissions libre cours à tous ses mouvements spontanés.

C'est l'observation de l'enfant et la façon dont il occupe l'espace qui nous renseignera sur la façon d'ajuster celui-ci à ses besoins et au développement de ses compétences.

La position "couché sur le dos" permet de soutenir tout le poids de la tête du bébé.

Concrètement

Les bébés sont installés sur des tapis de sol afin qu'ils puissent se mouvoir sans danger et confortablement. Ils sont posés sur le dos avec des jouets à leur disposition.

Les "rampants" profitent de la pièce où peu d'objets viennent entraver leur route. Parfois, quand la constitution du groupe le permet, nous installons des tapis avec des formes et des hauteurs pour que l'enfant puisse expérimenter d'autres mouvements en sécurité. Cela se fait sans l'intervention de l'adulte qui reste présent bien évidemment au niveau du regard ou de la parole mais qui n'intervient pas pour accélérer un mouvement ou pour aider (sauf en cas de nécessité). Lorsque le groupe est composé de plusieurs enfants capables de se déplacer, il arrive que nous mettions les plus jeunes bébés dans un parc pour qu'ils se sentent en sécurité, qu'ils puissent attraper un jeu sans se le faire reprendre, qu'ils ne se fassent pas interrompre quand ils n'en ont pas envie.

Dans le groupe des grands, il y a également des tapis et des coussins sur lesquels les enfants peuvent s'asseoir, se coucher, se traîner.

Nous pouvons également installer des petits circuits de psychomotricité avec des tapis adaptés. Là non plus, il ne s'agit pas de montrer à l'enfant mais que ce dernier découvre, s'essaie.

Lorsque nous allons nous promener dans le verger ou jouer dans le jardin, les enfants sont amenés à monter ou descendre les escaliers. En fonction de sa capacité motrice, l'enfant va se mettre debout, assis ou, voire même, se mettre à 4 pattes.

- A la MCAE, nous proposons du matériel et des objets en bon état et diversifiés, permettant aux enfants une multiplicité d'actions.

Concrètement

Régulièrement, nous vérifions l'état des jouets. Nous les trions et nous en rachetons si nécessaire. Nous veillons à ce que les jouets soient de bonne qualité et qu'ils soient adaptés aux capacités des enfants. Nous mettons des coquilles sur la terrasse que nous remplissons de riz ou d'autres matières pour que l'enfant puisse toucher, transporter, lancer, ramasser, transvaser... Parfois, ils jouent avec une caisse, qui devient un chapeau, un tambour, une voiture. Ils ont à leur disposition des morceaux de tissus, des sacs...

- Nous mettons à disposition du matériel en nombre suffisant et ce, en fonction des intérêts des enfants présents. L'organisation et la disposition du matériel et des objets doivent permettre un retour à une action antérieure ou une imitation différée et rendre possible le déroulement de différents types d'activités simultanément.

Concrètement

Chez les grands, avant l'arrivée des enfants, la puéricultrice installe trois sortes de jeux différents. En fonction du groupe présent, elle sait qu'ils seront plus attirés par tel ou tel jouet. Les jouets ne sont pas rangés dès que l'enfant ne s'y intéresse plus.

En plus des jeux, les enfants ont également accès aux livres. Nous essayons qu'il y ait toujours plusieurs modèles du même jeu et ce, afin que les enfants puissent en profiter en même temps. Chez les bébés, les jeux du matin et de l'après-midi ne sont pas les mêmes. La puéricultrice sait quel type de jeux va rencontrer du succès avec tel enfant.

- Nous veillons à gérer les facteurs d'ambiance et fonctions des activités des enfants et en préservant leur bien-être.

Concrètement

Nous ne mettons que des musiques et des chansons adaptées à l'enfant. La radio ne fonctionne pas.

Nous demandons que le calme règne durant les siestes et ce, afin de respecter leur sommeil. Il est donc affiché près de la sonnette l'interdiction de sonner de 12 à 14 heures. De plus, quand c'est nécessaire, nous intervenons auprès du voisinage pour diminuer la quantité de bruit.

- Nous aménageons l'espace de manière à limiter au maximum le nombre d'interdits.

Concrètement

A la MCAE certains lieux ne sont accessibles aux enfants qu'à des moments déterminés. En effet, la salle de bain n'est pas un endroit de jeux, chaque enfant a droit à son intimité. La chambre est un lieu de repos. Afin, de favoriser l'apprentissage de ces interdits, les portes peuvent être verrouillées.

Les enfants ont à leur disposition plusieurs types de jeux, les autres sont rangés dans l'armoire. A la demande de l'enfant ou en fonction des moments de la journée, d'autres jeux sont mis à leur disposition.

Certains livres (comme ceux empruntés au Place aux Livres) ne sont pas accessibles en dehors de la présence d'un adulte.

Chez les bébés, nous avons installé une barrière pour qu'ils n'aient pas accès à l'escalier.

Tout ce dispositif a comme but de ne pas toujours être dans la surveillance et la redite des interdits et donc de favoriser plus d'autonomie dans ce qui est autorisé.

- Nous aménageons l'espace extérieur et son accès de façon à ce que les enfants puissent y mener des activités diversifiées.

Concrètement

Dès que le temps le permet, les enfants vont au jardin. Il est clôturé ce qui permet aux enfants de profiter de l'espace à leur guise, tout en étant en sécurité et sous le regard de l'adulte. Ils y trouvent quelques jeux d'extérieurs (comme une cabane, un toboggan, des bacs à sable.

- Nous veillons à exploiter les ressources locales au bénéfice des enfants.

Concrètement

Quand c'est possible, nous allons nous promener dans le petit verger public. Les enfants profitent des dénivelés du terrain, vont voir si les oiseaux sont dans le nichoir, cueillent des fleurs et de l'herbe...

2. Assurer une continuité dans l'accueil

L'enfant ne s'épanouit que dans la sécurité psychique des liens qu'il tisse petit à petit avec celui qui l'accueille et les autres enfants. C'est pourquoi, il est important qu'il n'y ait qu'un nombre limité de personnes qui s'occupent de lui mais également un groupe d'enfants le plus stable possible.

Une cohérence des façons de faire donnera une plus grande sécurité à l'enfant (cfr guide des pratiques communes).

- Le milieu d'accueil préconise une fréquentation suffisamment régulière qui permet de concilier les besoins de garde rencontrés par les nécessités liées à un accueil de qualité de l'enfant.

Concrètement

Comme stipulé dans notre ROI, il est demandé douze présences journalières par mois de l'enfant à la MCAE. Toutefois pour des raisons organisationnelles et pour autant que l'intégration tant sociale que psychopédagogique soit garantie, ce nombre minimal de jours peut être réduit. Néanmoins, de par notre expérience, nous nous rendons compte que les enfants trop peu présents connaissent plus de difficultés à trouver des repères et qu'il est plus difficile de mettre en place des rituels qui peuvent les rassurer.

- Le milieu d'accueil met en place une organisation qui limite le nombre de changements et stabilise pour chaque enfant le nombre de personnes appelées à prendre soin de lui au quotidien et ce, tout au long de son séjour dans le milieu d'accueil. Une préparation pour tout changement concernant l'enfant est nécessaire. Cette préparation implique l'enfant, sa famille, les autres enfants du milieu d'accueil et les professionnelles concernées.

Concrètement

A la MCAE, il y a deux puéricultrices par section, une fait le matin, l'autre fait le soir. Il y a également une puéricultrice "volante". Les horaires de puéricultrices sont stables et sont affichés à l'entrée des sections. Lorsqu'un enfant change de section, les parents sont informés, les puéricultrices font le relais en complétant une feuille d'accompagnement reprenant les habitudes de l'enfant, et les autres enfants sont prévenus du départ ou de l'arrivée de l'enfant. Nous remettons aux parents un feuillet reprenant quelques informations sur la section des grands.

- Le milieu d'accueil veille à établir avec les familles un dialogue autour de leurs choix éducatifs respectifs sans les présenter comme des modèles. Le milieu d'accueil présente ses choix éducatifs en référence à son projet d'accueil et en explicite les fondements en réponse à la demande des parents ou quand la situation le requiert.

Concrètement

Dès la familiarisation, les parents nous parlent de la façon dont ils pensent leur enfant, ce qu'ils perçoivent de lui, comment ils répondent à ses besoins... Dès les premières rencontres, nous pouvons échanger avec les parents sur nos pratiques à la MCAE.

Partant du postulat que le parent connaît son enfant et que l'enfant a besoin de continuité, nous essayons d'ajuster nos pratiques. Les parents donnent à manger dans les bras, nous le faisons aussi. Ce n'est pas pour cette raison que nous appliquerons toutes les demandes des parents. En effet, il se peut qu'elles soient en contradiction avec notre projet et donc également contraire aux balises fixées par l'ONE. Par exemple, si le parent nous demande de mettre les légumes dans le biberon, nous lui expliquons que la brochure "Chouette, on passe à table" éditée par l'ONE précise le risque de la diminution de qualités nutritionnelles des légumes qui sont rendus plus liquides par un ajout d'eau. Certains parents nous demandent de réveiller l'enfant pour que l'horaire des repas soit respecté. Nous expliquons aux parents que ce n'est pas possible, que c'est en contradiction avec notre projet d'accueil et nous expliquons pourquoi, pour le bien-être de l'enfant, nous ne pouvons répondre à leur demande. D'autres parents demandent que les enfants soient assis bien avant qu'ils ne sachent le faire eux-mêmes. Dans ce cas-là également, nous faisons référence à notre projet d'accueil qui stipule que nous respectons le développement et le rythme de l'enfant.

Lorsqu'il s'agit de sujets médicaux, nous faisons appel au médecin de la consultation de la MCAE pour qu'il se mette en rapport avec son confrère et nous respectons les consignes données par le médecin.

Entre les professionnelles, ce débat doit aussi avoir lieu. Il s'agit de confronter nos pratiques et de les ajuster à notre projet d'accueil ainsi qu'avec la famille. Ces questions doivent être débattues en réunion d'équipe et un ajustement des pratiques est parfois nécessaire.

- Le milieu d'accueil organise l'espace et le temps de manière à assurer à l'enfant des moments privilégiés de relation avec l'adulte. Cette organisation permet aux enfants d'interagir entre eux en petits groupes.

Concrètement

Pendant que certains écoutent une histoire en petit groupe sur le tapis, d'autres jouent aux petites voitures ou à la dînette ; pendant ce temps, la puéricultrice de référence va changer le linge de l'enfant qui en a besoin. Elle profite de ce moment individuel pour être plus disponible pour lui. Cela permet un petit moment privilégié. Quand le change est fini soit l'enfant s'intègre dans un petit groupe mais il arrive que l'enfant n'ait pas eu assez de ce moment individuel et que ce dernier se prolonge dans les bras de sa puéricultrice.

Quand les enfants jouent sous le regard bienveillant de ses puéricultrices, il n'est pas rare que l'enfant qui finit son activité vienne vérifier que l'adulte est disponible pour lui, vienne vérifier l'attention que lui porte l'adulte.

Lorsque la puéricultrice change un bébé, elle le fait quand elle estime que le reste du groupe n'aura pas besoin d'elle dans les minutes qui viennent ou quand sa collègue est prête à prendre le relais. On essaie, sauf urgence, de ne pas changer plusieurs enfants en même temps comme cela un adulte reste disponible. La puéricultrice de référence qui change le bébé rentre dans une "sorte de bulle" avec lui. Elle se concentre sur l'enfant et sur ce qui se passe entre eux. Elle lui parle, lui explique ses gestes, tente d'interpréter ses mimiques, ses gestes et le lui verbalise. Ensuite, vu le jeune âge des enfants, cela se termine par un moment dans les bras et elle le pose ensuite sur le tapis en lui proposant le jeu avec lequel il jouait avant le change ou un autre jeu pour lequel il manifeste de l'intérêt.

- Le milieu d'accueil prévoit une organisation qui permet à la professionnelle de connaître chaque enfant de son groupe et ainsi de "porter dans sa tête" les enfants de son groupe, sans se substituer aux parents.

Concrètement

Notre MCAE est divisée en deux groupes, la section des bébés et la section des grands. Deux puéricultrices, toujours les mêmes, sont affectées par section, deux chez les bébés et 3 chez les grands. Chaque puéricultrice est référente pour un petit nombre d'enfants. Cela permet à la puéricultrice d'avoir un petit nombre d'enfants qui sont particulièrement plus "dans sa tête". Elle s'aménagera des moments particuliers avec eux aux moments des changes, des repas mais surtout elle aura une observation plus fine vis-à-vis d'eux. Elle connaîtra mieux leurs habitudes, repèrera mieux les signaux donnés par l'enfant au niveau de ses besoins. Elle pourra ainsi transmettre ces informations à sa collègue.

- La professionnelle porte une attention particulière à chaque enfant, à ses besoins individuels, au déroulement de son activité propre. Elle repère les signaux qu'il manifeste et ajuste ses actions en conséquence.

Concrètement

A la MCAE, les puéricultrices sont attentives à observer de manière précise les enfants et ce, afin de mieux les connaître et de pouvoir répondre au mieux à leurs besoins.

Chez les bébés, les puéricultrices sont attentives au niveau des repas afin de repérer quel type de tétine l'enfant préfère, quel type de cuillère lui convient mieux.

Au niveau des activités, elles observent que certains bébés préfèrent être dans le parc avec vue sur le jardin. Elles placent les enfants sur les tapis de sol en fonction de ce qu'ils aiment comme activités. Par exemple, un enfant se plaît sur le tapis où il peut se voir dans le miroir. Elles savent aussi quels enfants aiment les jeux qui font de la musique et ceux que ça dérange.

Chez les plus grands, elles savent quel enfant a besoin d'être servi en premier car il est en difficulté si le temps d'attente est trop long. Elles savent quel enfant aime manger avec morceaux et celui qui va trier.

Elles observent souvent que le doudou et la tétine sont signes de fatigue ou d'un besoin d'attention. Elles répondront donc en mettant l'enfant au lit en premier lieu ou en se montrant plus disponible pour lui.

Elles savent que certains enfants ont besoin plus que d'autres d'être rassurés lorsqu'un étranger entre dans le service. Souvent alors l'enfant arrête son activité, vient chercher l'adulte qui sait qu'il doit être attentif à la demande particulière de l'enfant à ce moment-là.

- Nous veillons à ce que l'enfant et ses parents puissent anticiper sur le déroulement des situations. Il s'agit d'introduire les changements de manière progressive en tenant compte des repères que l'enfant a déjà acquis. Nous communiquons aux parents des informations qui permettent d'anticiper le déroulement des situations.

Concrètement

Près de l'entrée des 2 sections, un panneau affiche le nom des puéricultrices et leur temps de travail de la journée. Les parents et les enfants savent qui sera là le matin et le soir. A chaque départ, la puéricultrice veille à dire au revoir aux enfants et rappellera le nom de celle qui reste. Chaque modification dans l'horaire sera explicitée aux enfants et ce, afin qu'ils puissent anticiper quel sera l'adulte présent le lendemain matin.

Nous essayons de respecter ce qui est connu par l'enfant. Par exemple, il nous est déjà arrivé d'accueillir un bébé ayant l'habitude de dormir dans le parc au milieu de la vie de la maison. Cet enfant ne s'endort que comme cela, avec du bruit familial autour de lui.

- Nous mettons en place des rituels dans le déroulement de chacun des moments de vie et dans le passage de l'un à l'autre. Ces rituels sont individualisés, fondés sur des signaux clairs et compréhensibles par les enfants et veillant au bien-être de chacun et de tous les enfants.

Concrètement

Chez les bébés, lorsque des signes de faim se manifestent, la puéricultrice s'adresse à l'enfant lui disant qu'elle a compris, qu'elle prépare le biberon. Pendant que le biberon chauffe, elle prend le bébé et lui met son bavoir. Elle prend le biberon et s'installe dans le fauteuil pour le donner. Ensuite le rituel de fin de repas est différent pour chaque enfant. Certains font leur "renvoi" assis sur les genoux, d'autres préfèrent être tenus debout dans les bras et que la puéricultrice marche....

Chez les plus grands, vers 10h45, on commence à ranger les jouets qui ne sont plus utilisés, les puéricultrices préviennent qu'il va bientôt être l'heure de manger.

Afin de ritualiser la mise à table, Les enfants vont ranger le doudou et la tute dans leur casier (sauf si l'enfant en a besoin à ce moment-là précisément). Les puéricultrices demandent aux enfants de venir s'asseoir devant le lavabo pour se laver les mains. Les enfants essaient de remonter leurs manches, lavent leurs mains, les essuient et se dirigent vers le coin repas où ils mettent leur bavoir et rejoignent leur place (toujours la même). En effet, le fait d'avoir sa place permet à l'enfant d'anticiper ce qu'on attend de lui en allant spontanément retrouver sa chaise plutôt que commencer à chercher une place où s'asseoir. Le temps que tout le monde s'assoie, le repas arrive. Lorsque le repas est fini, les enfants prennent un gant de toilette, frotte leur figure et leurs mains et mettent leur bavoir dans un bac. Les enfants, qui le désirent, vont porter leur gobelet sur le chariot. Une fois qu'ils ont quitté la table, les enfants ne sont pas autorisés à y revenir. En effet, les enfants qui n'ont pas fini de manger ont le droit de terminer leur repas dans le calme.

Après le repas et avant la sieste, les enfants savent qu'ils vont être changés. La puéricultrice de référence prend un enfant à la fois et lui explique que c'est le moment du change.

Afin que l'enfant puisse anticiper ce moment privilégié, un tour de rôle est établi. Cela permet à l'enfant de savoir que l'on va s'occuper bientôt de lui particulièrement mais aussi d'investir une occupation (jeux, lecture, flânerie,...).

Ensuite, on installe les lits pour la sieste. Les lits sont toujours mis au même endroit, les enfants les repèrent et vont installer leur doudou dessus.

3. Donner à l'enfant une place active

En favorisant la participation active du jeune enfant à la recherche de la satisfaction de ses besoins et désirs propres, nous lui permettons d'exprimer ses émotions, de s'ouvrir à une conscience de soi et de développer ses ressources propres. Cette participation se joue en interaction avec la puéricultrice mais également dans les activités que l'enfant mène seul ou avec ses pairs.

- La puéricultrice accepte ce que l'enfant choisit comme activité, ce qu'il se donne comme projet et permet à l'enfant d'explorer par lui-même et d'expérimenter. Il faut prévoir une organisation qui permet à l'enfant d'initier ou de proposer une activité propre, seul ou avec d'autres. L'espace est aménagé de manière à assurer beaucoup de liberté de mouvement. L'enfant doit pouvoir profiter d'un espace aménagé qui lui permet d'acquérir des positions par lui-même.

Concrètement

- Que ce soit chez les grands ou chez les bébés, plusieurs jeux sont à disposition des enfants. Les enfants ont le choix du jeu. Ils peuvent se mettre à l'abri du regard de l'adulte ou au contraire venir s'installer sur le tapis près de la puéricultrice.
- Chez les grands, nous proposons parfois des activités qui demandent une plus grande organisation et intervention de l'adulte. Il ne s'agit pas d'obtenir des résultats mais que l'enfant puisse mettre ses doigts, ses mains dans une matière peu connue, qu'ils puissent étaler la matière qu'il a sur les doigts et y prendre du plaisir. Aucun enfant n'est obligé de participer aux activités mais ils se montrent enthousiastes et preneurs.
- Les bébés sont posés sur un tapis sur lequel ils peuvent profiter de l'espace. Des jouets sont mis près d'eux, l'enfant va être attiré par quelque chose, tente de l'attraper, le lâche... La puéricultrice n'intervient que lorsque l'enfant est en difficulté parce que l'enfant n'a plus rien à sa disposition et qu'il ne peut rien changer à sa situation.

- Nous prévoyons une organisation qui reconnaît le temps de l'enfant. La professionnelle veille à limiter et expliciter les temps d'attente.

Concrètement

- Les moments d'attente sont souvent des moments compliqués et incompréhensibles pour l'enfant. C'est pourquoi, il faut prendre le temps de les expliquer. Il peut arriver que les enfants soient déjà à table et que le repas ne soit pas là. Les puéricultrices expliquent que la cuisinière finit de préparer les repas et que cela va arriver et en attendant elles proposent de chanter une petite chanson.
- C'est aussi difficile d'attendre son tour. Lorsqu'un enfant demande à être pris dans les bras et que ce n'est pas possible pour l'adulte, il faut lui expliquer pourquoi et l'accompagner pour qu'il trouve de quoi s'occuper en attendant.
- Chez les bébés, les puéricultrices savent combien il est douloureux pour un bébé d'attendre quand il a faim. Bien que les horaires de repas ne soient pas toujours les mêmes, la puéricultrice va organiser la journée pour qu'elle puisse donner le plus rapidement possible le biberon.

- Dans les moments d'accueil où prédomine l'interaction adulte-enfant, la professionnelle agit en synchronie avec l'enfant et aménage des moments privilégiés de relation où le plaisir est partagé mais où l'initiative est laissée principalement à l'enfant.

Elle est attentive à :

- ajuster le cours de l'interaction aux initiatives de l'enfant;
- solliciter la collaboration de l'enfant;
- attendre une "réponse" de l'enfant;
- répondre aux sollicitations de l'enfant.

Concrètement

- A la MCAE, c'est la puéricultrice de référence qui change le linge de l'enfant. Bien qu'il y ait des moments où l'enfant ne soit pas à l'initiative de ce temps, à d'autres, c'est bien en réponse à un malaise que la puéricultrice va changer l'enfant. Il faut que ce moment particulier soit un moment privilégié. Les gestes posés sont expliqués et les sollicitations de l'enfant sont respectées. Chez les plus grands, l'enfant collabore à ce moment d'intimité. La puéricultrice s'adapte aux signaux corporels donnés par l'enfant. Elle respecte le rythme des enfants (ceux qui préfèrent qu'on remette vite un linge car ils n'aiment pas avoir les fesses nues; ceux qui traînent pour prolonger ce moment à deux...).

- Chez les bébés, les moments de repas sont des moments d'interaction importants. De par ses pleurs, le bébé manifeste des signes de faim, la puéricultrice lui dit qu'elle a compris et elle s'organise pour s'aménager un temps avec l'enfant.

- Les levers de sieste sont des moments où certains enfants sollicitent plus la présence de l'adulte. L'enfant appelle, la puéricultrice s'approche, ils se parlent. La puéricultrice demande si l'enfant veut se lever maintenant, alors l'enfant sort de ses draps et la puéricultrice l'aide à retirer son sac de couchage. Ensuite, soit l'enfant demande à être pris dans les bras au réveil, soit il rejoint les autres enfants déjà levés, soit il va s'asseoir sur le tapis avec son doudou et sa tute.

- La professionnelle veille à adopter un langage correct, riche et adapté à l'enfant dans ses interactions quotidiennes.

Concrètement

Nous reformulons les phrases des enfants pour qu'ils puissent nous dire si nous avons bien compris le sens de leur interpellation. Cette reformulation peut être un soutien dans les activités des enfants les uns avec les autres.

- Le milieu d'accueil prévoit une organisation qui reconnaît le déroulement de l'activité de l'enfant : il évite au maximum les sources d'interruption et trouve des alternatives pour permettre à l'enfant d'aller jusqu'au bout de son projet. S'il est indispensable d'interrompre l'activité, la puéricultrice le fait de manière qui reconnaît son importance pour l'enfant.

Concrètement

Les repas et les siestes sont les principales sources d'interruption. Ces moments peuvent être un peu retardés mais il faut bien que cela s'arrête... La puéricultrice annonce la fin de l'activité à l'enfant, lui dit qu'elle comprend mais que maintenant il n'y a pas d'autre choix. Elle lui propose, dans la mesure du possible, de reprendre son activité plus tard.

Ce qui nous semble important, c'est de prévenir l'enfant pour que l'interruption du projet de l'enfant ne soit pas vécue comme quelque chose d'arbitraire de la part d'un adulte tout-puissant mais bien comme la suite du déroulement de la journée. C'est grâce à la mise en place des rituels que l'enfant va pouvoir anticiper les événements et que ces derniers ne seront plus vécus comme des interruptions.

- La professionnelle veille à la fois à respecter l'activité de chaque enfant et à favoriser la conciliation des différentes activités des enfants entre eux.

Concrètement

Il arrive que certains enfants aient envie d'aller jouer dans le jardin ~~avec les ballons~~ mais d'autres sont occupés à d'autres activités. Nous ne voulons pas que certains des enfants renoncent à ce qu'ils sont occupés à faire parce qu'ils doivent suivre le groupe. Nous avertissons alors que nous allons bientôt nous rendre dans le jardin.

4. Accompagner les émotions de l'enfant et soutenir sa conscience de lui-même

Soutenir la conscience de soi de l'enfant commence par la reconnaissance du jeune enfant comme personne unique avec toutes les caractéristiques qui constituent son individualité, inclus son appartenance familiale et culturelle.

Il s'agit d'accompagner le jeune enfant dans ses émotions mais aussi dans la découverte de son corps et de son fonctionnement.

- Le milieu d'accueil veille à personnaliser l'accueil de l'enfant et sa prise en charge dès les premiers moments et au quotidien.

Concrètement

Chaque enfant est différent, chacun a son petit rituel et parfois le rituel peut changer.

La puéricultrice observe ce que l'enfant met en place. Elle remarque par exemple qu'un enfant attend que son copain arrive pour rejoindre le groupe et les jeux, qu'une petite fille range d'abord les chaussures convenablement dans son bac avant de quitter sa maman et de venir dans la section. La puéricultrice prendra le temps pour accueillir personnellement l'enfant dans le groupe. Elle sera attentive aux moments de transition et l'accompagnera vers le groupe.

- La professionnelle porte une attention particulière à chaque enfant, à ses besoins individuels et à ses goûts et préférences dans le déroulement de son activité propre.

Concrètement

La puéricultrice porte une attention particulière à chaque enfant. Elle s'adapte à l'enfant qui est en face d'elle. Elle soutient l'enfant dans son activité en connaissant ses préférences et en les reconnaissant. Par exemple, elle sait qu'un enfant prendra du plaisir à regarder un catalogue avec des tracteurs, elle veillera à lui donner le catalogue correspondant.

Elle est attentive au niveau des repas.

Chez les bébés, la puéricultrice est vigilante à utiliser une cuillère que l'enfant apprécie et ce, pour qu'il prenne plus de plaisir à manger.

C'est grâce à l'observation que la puéricultrice affine ses connaissances sur l'enfant.

- La professionnelle accueille l'expression du vécu émotionnel de l'enfant. Elle veille à ne pas disqualifier l'enfant et ses émotions, en particulier lorsqu'il est en colère.

Concrètement

La puéricultrice doit faire preuve d'une écoute particulière par rapport à ce que l'enfant ressent. Elle doit être vigilante à la façon dont elle répond aux émotions de l'enfant.

Si l'enfant crie ou pleure, il faut reconnaître qu'il s'est passé quelque chose, que c'est l'expression d'un malaise. Il faut reconnaître qu'il se passe quelque chose pour l'enfant, même si on ne le comprend pas et qu'il a besoin d'être accompagné. Il faut pouvoir accepter que l'enfant ne soit pas content, soit fâché, n'accepte pas les remarques. Souvent la mise en mots de ce qui se passe, la formulation de nos hypothèses aident l'enfant à trouver une issue à son malaise.

- La professionnelle repère et prend en compte les signes de malaise en vue d'en réduire autant que possible les causes ou d'agir pour permettre à l'enfant de les vivre avec moins de difficultés.

Concrètement

A la MCAE, les puéricultrices portent une attention particulière à ne pas laisser l'enfant dans un état de malaise. Elles veillent à prendre en compte les signaux donnés par l'enfant et à l'aider à sortir de sa difficulté.

Le bébé, de par ses pleurs, nous informe qu'il n'est pas bien et nous demande de l'aider à changer sa situation. C'est pourquoi, la puéricultrice est attentive à ne pas laisser un enfant pleurer dans son lit. En effet, il se peut que la puéricultrice se soit trompée dans l'interprétation des signaux par l'enfant et que la mise au lit ne réponde pas au besoin de l'enfant. Si l'enfant pleure, elle va rester près de lui afin de vérifier s'il a juste besoin d'être accompagné dans la recherche du sommeil, elle va lui parler, fredonner une chanson, lui caresser la tête, lui remettre sa tette et son doudou. Alors soit l'enfant s'endort, soit elle s'est effectivement trompée. Elle reprend alors le bébé et le ramène dans la section et lui propose des jeux. Nous ne laissons donc pas pleurer un enfant dans son lit.

Au moment des repas, certains enfants ont plus de difficultés à attendre. Chez les tout-petits, la puéricultrice veillera à respecter le rythme de l'enfant et ne le laissera pas avec une sensation de faim qui peut être douloureuse.

Lorsque l'enfant grandit, la puéricultrice va établir un tour de rôle en fonction des signaux donnés par l'enfant (vite faim, gros mangeur, petit mangeur, impatient,...) ce qui va permettre à l'enfant d'anticiper et de connaître moins de difficultés à attendre.

- La professionnelle assure à chaque enfant une écoute compréhensive et une attention bienveillante en étant particulièrement vigilante à éviter :
 - les projections de valeurs et de sentiments personnels;
 - les interprétations arbitraires;
 - les effets d'éventuels préjugés sociaux, culturels, sexuels...

Concrètement

A la MCAE, nous sommes à l'écoute de l'enfant et nous savons qu'il fait partie d'une famille. Nous devons nous montrer respectueux de la famille et ne pas porter de jugement de valeur. Nous sommes attentives à renvoyer à l'enfant des signaux positifs qui peuvent lui être utiles. Les remarques formulées doivent être bienveillantes et avoir un sens pour l'enfant et sa famille. La puéricultrice se met au niveau de l'enfant, de ce qu'il ressent et se montre soutenante face au vécu de l'enfant.

- Si la professionnelle est amenée à intervenir en réponse aux signaux de l'enfant, elle veille à le faire de façon :
 - ouverte (hypothèse, sentiment que...);
 - au plus près de ce que l'enfant manifeste;
 - qui utilise un langage qui a du sens pour lui;
 - en respectant son intimité.

Concrètement

Lorsque les signaux renvoyés par l'enfant demandent l'intervention de l'adulte, nous allons mettre en place un processus qui va souvent se dérouler de la même manière.

En effet, la puéricultrice va s'approcher de l'enfant, lui dire ce qu'elle pense avoir observé, demande à l'enfant ce qui se passe pour lui et propose une hypothèse. Ensuite, elle fera en sorte de trouver une réponse apaisante pour l'enfant. Nous agissons de la même manière avec les bébés.

Si l'enfant parle, il s'agit également de venir à sa rencontre, de l'aider à dire ce qui se passe (par de la reformulation ou en faisant des hypothèses) et apporter une réponse qui vient faire écho à ce que l'enfant vit.

Il s'agit donc de partir de l'observation de l'enfant parce que les signaux ne sont pas toujours sonores (cris, pleurs), il peut y avoir des signaux beaucoup plus discrets mais qui demandent également l'intervention de l'adulte.

Il s'agit, par exemple, de l'enfant qui attend en silence près de la barrière. Là aussi, il s'agit de venir près de l'enfant, de nommer ce qu'on observe et de faire des hypothèses sur ce qui se passe pour l'enfant. Il s'agira, tout en respectant son émotion, d'aider l'enfant à sortir de cette attente, de cette inquiétude.

- L'acquisition du contrôle sphinctérien et conduites sociales associées : un enjeu particulier du vécu corporel et affectif de l'enfant.

C'est dans l'expérience corporelle et émotionnelle que l'enfant se construit en tant qu'individu. Il élabore une image de lui même, de son rapport avec les autres et du monde qui l'entoure.

L'acquisition du contrôle sphinctérien est conditionnée par des facteurs de maturation physique et d'évolution psychique. Il est donc indispensable de suivre l'enfant plutôt que de le précéder dans ce processus.

La professionnelle privilégie la réponse aux signes d'intérêts manifestés spontanément par l'enfant plutôt que le recours à un dispositif d'incitation systématique.

Elle évite tout commentaire disqualifiant l'enfant dans le cours du processus d'acquisition.

Il est inenvisageable de fixer une échéance (demande des parents, rentrée scolaire...) et de mettre l'enfant sur le pot de manière répétée et systématique.

Les parents sont associés dans la démarche mise en place vis-à-vis de l'enfant.

Il s'agit de soutenir l'enfant dans son développement autonome et donc dans son rapport à son corps plutôt que dans un rapport à la performance.

La professionnelle prend appui sur l'observation faite par l'enfant des conduites des plus grands et permet l'imitation ainsi induite.

Elle est attentive aux inquiétudes manifestées plus ou moins discrètement par certains enfants et qui peuvent sembler irrationnelles.

Concrètement

A la MCAE, l'acquisition de la propreté se fait en fonction des signes que l'enfant manifeste, comme, par exemple, un enfant qui signale quand il a fait dans son linge, qui demande à être changé, qui montre des signes physiques (comme se tortiller quand il doit faire pipi). L'enfant est donc au point de départ du processus de l'acquisition de la propreté.

Tout démarrage se fait en concertation avec les parents et nous demandons que les premiers essais se fassent à la maison.

Nous ne mettrons jamais la pression à un enfant pour qu'il devienne propre. En effet, il s'agit de respecter le corps de l'enfant et son rythme propre.

Nous ne mettons pas les enfants systématiquement sur le petit WC. Nous proposons de temps en temps à l'enfant de s'y rendre sinon c'est à la demande de l'enfant.

Nous demandons aux parents d'amener des slips en suffisance et de mettre aux enfants des vêtements faciles à retirer.

Il s'agit d'un apprentissage, nous sommes attentives à ne jamais faire de remarques qui pourraient blesser ou inquiéter l'enfant. Le fait que l'enfant ne fasse pas toujours ses besoins dans la toilette fait parti du processus et l'enfant sera toujours encouragé et jamais puni.

5. Différencier les pratiques pour individualiser activités et liens.

En respectant les différences de goût, de rythme, d'aptitudes et en tenant compte des habitudes familiales, on permet à chacun d'interagir au mieux avec les personnes et l'environnement proposé, donc de s'épanouir. Ce souci renforce la qualité du lien qui se tisse entre l'adulte et l'enfant.

- Le milieu d'accueil anticipe et organise les espaces de vie des enfants, le déroulement de chaque journée de façon à rencontrer les rythmes différents des enfants, leurs différents besoins, niveaux de développement et intérêts.

Concrètement

Afin de répondre au mieux aux différents rythmes et besoins des enfants, la MCAE est divisée en deux sections, une accueille les bébés jusque plus ou moins quinze mois et l'autre jusqu'à leur départ pour l'école. Le passage d'une section à l'autre se fait plus par rapport au développement de l'enfant que sur le seul critère de l'âge.

Avant d'arriver dans l'espace de courtoisie qui mène aux sections, les parents et les enfants ont accès à un premier hall dans lequel se trouve le vestiaire. Les parents peuvent y débarrasser leur enfant, y laisser les poussettes et autres moyens de transport. Chaque enfant a un casier mis à la disposition des parents. Les parents débarrassent leur enfant de leur manteau et de leurs chaussures. Les casiers sont à la hauteur des enfants pour ces derniers puissent ranger eux-mêmes leurs affaires.

En dehors des périodes de familiarisation, il est demandé aux parents de ne pas pénétrer dans les sections et ce, pour ne pas faire intrusion dans ce que les enfants vivent et pour des questions d'hygiène.

- Organisation de l'espace

Chez les grands

L'espace contient une chambre, un coin repas, une salle de bain et la salle de jeux. Les enfants ont également accès à une terrasse et au jardin.

La chambre est réservée aux enfants qui dorment encore en lit cage pour qu'ils puissent être bien au calme. Il s'agit souvent d'enfants plus jeunes qui ont parfois besoin d'aller se reposer s'ils en ressentent le besoin.

La salle de bain est fermée par une barrière. En effet, les enfants n'ont pas accès seuls à la salle de bain parce que c'est un endroit qui ne permet pas qu'ils soient en sécurité sans surveillance. Le fait de mettre une barrière limite la tentation et permet aux adultes de ne pas toujours devoir rappeler l'interdit. De plus, cela permet de garantir un plus grand respect face à ce moment d'intimité. Cela permet également à la puéricultrice de s'isoler avec un enfant et donc de faire de ce moment individuel un moment privilégié.

Lors de l'apprentissage de la propreté, il est important que seuls les enfants qui doivent avoir accès aux toilettes se trouvent dans la salle de bain et ce, par respect de leur intimité.

L'espace jeux est divisé en plusieurs coins d'activités qui sont disposés en fonction du développement et de l'intérêt de l'enfant. Un coin "coussins" est toujours accessible lorsque l'enfant a besoin de calme, de se reposer, de se ressourcer. C'est également l'endroit où l'on raconte des histoires.

Lors des moments de sieste, des lits de camps sont installés dans la pièce pour que les plus grands se reposent.

Le coin repas est un espace délimité. Cette délimitation permet aux enfants qui ont fini de manger de quitter la table et de retourner à leurs occupations tout en permettant à ceux qui mangent encore de pouvoir terminer leur repas tranquillement.

Chez les bébés

L'espace contient deux chambres, le reste des espaces se trouve dans la même pièce.

Les chambres sont utilisées pour que les enfants puissent profiter du calme pour faire leur sieste. Cela permet également à ceux qui ne dorment pas de pouvoir profiter du reste de la section pour jouer. Chaque enfant a son lit cage.

L'espace "salle de bain" est inclus dans la pièce. En effet, afin que l'adulte puisse être vu et/ou entendu de tous les bébés, il est important qu'il puisse rester dans la même pièce. Les coussins de change ainsi que la baignoire sont dans la section.

L'espace de jeux est divisé par les tapis de sol et les parcs. Les enfants sont le plus souvent sur le sol et ce, afin de permettre une plus grande liberté dans leurs mouvements. Néanmoins, il arrive que les plus jeunes bébés soient mis dans le parc et ce, afin de les protéger des intrusions des plus grands et donc de leur procurer une plus grande sécurité.

Différents jeux sont mis à la disposition des enfants.

Le coin repas n'est pas différent du coin jeux. En effet, vu leur âge et leur besoin spécifique (biberon ou alimentation solide), les bébés ne mangent pas tous en même temps. Il n'est donc pas envisageable de quitter la pièce avec l'enfant qui va manger et de laisser le reste du groupe seul. Les biberons se donnent dans les bras et ce, en fonction du rythme de l'enfant. Les repas solides sont donnés soit dans la chaise, soit dans les bras en fonction des habitudes de l'enfant.

- Le déroulement de la journée

Conformément à notre règlement d'ordre intérieur, il est demandé aux parents d'amener leur enfant à la MCAE avant 9 heures. En effet, cela permet aux enfants de bien prendre leur place au sein du groupe mais également à la puéricultrice de rester centrée sur ce qui se passe avec les enfants. De plus, cela permet l'organisation des activités du matin.

Le départ des enfants se fait pour 18 heures. Nous demandons aux parents de venir quelques minutes plutôt pour que nous ayons le temps de parler du vécu de l'enfant durant la journée et que le départ se fasse sereinement sans être pressés par l'heure de fermeture.

Chez les grands

Avant que les enfants n'arrivent, la puéricultrice installe différents coins d'activités en fonction des intérêts de l'enfant et de son développement.

Dans la section des grands, les enfants ont la possibilité de ranger leur doudou dans un casier. En fonction de l'état de l'enfant et de ses besoins propres, la puéricultrice proposera à l'enfant de ranger son doudou pour profiter au mieux des jeux. Lorsque l'enfant n'a plus besoin de sa tute, elle est rangée. Néanmoins, l'enfant la reçoit à la demande et au moment de la sieste.

Quand le temps le permet, nous allons nous promener dans le verger communal. C'est l'occasion pour certains enfants de se dépenser physiquement. Les plus jeunes suivent tranquillement le sentier tandis que les grands se frottent aux descentes et aux montées offertes par le terrain. Il nous arrive également de prendre les ballons afin de profiter de cet espace plus grand.

Lors du retour dans la section, les enfants retrouvent leurs jeux et peuvent aussi profiter de la terrasse.

Vers 11h00 et quand la cuisinière donne le feu vert, on demande aux enfants de venir se laver les mains avant de passer à table. Après le repas, les puéricultrices changent les langes des enfants dont elles sont référentes pendant que la puéricultrice "volante" installe les lits. Certains enfants participent activement à la mise en place des lits pour la sieste. Cette dernière est organisée de 12 à 14 heures. C'est pourquoi nous demandons que personne ne sonne pendant ces heures.

Souvent les enfants dorment, ceux qui sont réveillés restent dans leur lit pour se reposer et pour respecter le sommeil des autres enfants.

Si un enfant est réveillé, il vient s'installer près de la puéricultrice. En effet, les enfants sont toujours sous la surveillance de l'adulte.

Le lever de sieste se fait au rythme de chacun. Petit à petit, les lits sont rangés et les jouets sont réinstallés. Si le temps le permet, les enfants ont accès à la terrasse. Un petit goûter varié est proposé. Si c'est possible, les enfants descendent au jardin.

Nous proposons parfois aux enfants des activités plus créatives comme de la peinture, des collages... Il s'agit bien sûr de respecter le rythme des enfants et leurs envies plutôt que d'obtenir un beau produit fini.

Nous proposons aux enfants qui restent plus tard de manger un fruit s'ils le désirent.

Les enfants ont de l'eau à disposition à chaque repas (y compris les collations) et tout au long de la journée.

Chez les bébés

La puéricultrice organise l'espace pour que les enfants puissent rejoindre une activité dès leur arrivée.

Lorsque l'enfant est nourri exclusivement au biberon, il reçoit à manger selon le rythme et les quantités indiquées par les parents. Néanmoins, nous répondons aussi aux besoins de l'enfant. Il nous arrive donc parfois d'avancer l'heure du biberon. Par contre, un enfant qui dort n'est jamais réveillé. C'est lorsque l'enfant dort qu'il se construit. Il est donc important de respecter le sommeil des bébés.

L'enfant sera couché en fonction de son besoin de sommeil. Certains enfants redorment le matin d'autres pas et ce, en fonction de leur besoin propre, besoin qui est fort variable.

Les langes des enfants sont changés dès qu'ils en ont besoin mais également avant d'être mis au lit.

Les repas de légumes sont servis dès 10h30, en fonction des demandes des enfants. Les référentes donnent à manger aux enfants de leur groupe. Un tour de rôle est établi en fonction de ce que la puéricultrice a pu observer des enfants. Ce tour de rôle permet à l'enfant d'anticiper ce qui va se passer. Il sait après qui il mange et donc il est capable de patienter. Lorsque les enfants sont encore au biberon ou commence l'alimentation solide, c'est à la demande qu'il est nourri. En effet, la sensation de faim est douloureuse chez les jeunes enfants.

Lorsque l'enfant a mangé, nous lui proposons de faire la sieste. Si l'enfant ne sait pas dormir, il reste près de la puéricultrice qui lui propose tel ou tel jeu.

Chaque enfant est levé lorsqu'il se réveille et ce, pour répondre à son besoin de sécurité. Comme déjà écrit auparavant, nous ne laissons pas un enfant qui pleure dans son lit. Le fait de répondre à ce besoin permet également aux autres enfants de profiter de leur sommeil dans le calme.

La puéricultrice réinstalle les enfants sur les tapis en attendant que les repas de fruits arrivent vers 14h30. Là aussi, les enfants sont nourris en fonction de leur besoin.

Les enfants jouent jusqu'à l'arrivée de leurs parents. Certains enfants font encore une sieste.

- Le milieu d'accueil définit des repères qui permettent à chacun d'anticiper la suite des événements et, le cas échéant, de prendre part à l'organisation de ce qui va suivre.

Concrètement

Les parents sont informés des différents horaires de la MCAE. Ils savent que les enfants doivent arriver avant 9 heures le matin, les heures de repas et pour les plus grands les heures de sieste. Chez les plus grands, les enfants savent que lorsqu'on se lave les mains, c'est le signe que l'on va bientôt manger. Ils peuvent mettre leur bavoir et aller s'installer à table.

Chez les bébés, nous informons les parents que nous respectons les normes de l'ONE par rapport à la diversification alimentaire à savoir que "l'âge des premiers repas à la cuillère varie d'un enfant à l'autre en fonction de son intérêt et de ses aptitudes. Il se situe souvent vers l'âge de 5-6 mois et peut être légèrement reculé dans les cas de prévention de l'allergie". Le choix des légumes ou des fruits est laissé à l'appréciation des parents en cas de problème d'allergie, sur base d'un certificat médical. Il s'agit pour nous d'un repère qui permet d'ouvrir la discussion avec le parent afin que celui-ci puisse anticiper ce qui va se passer pour son enfant au point de vue alimentaire et ainsi de prévoir un temps d'adaptation à la cuillère à la maison. Il participe ainsi pleinement au passage à l'alimentation solide de son enfant.

- Le milieu d'accueil respecte le regroupement spontané des enfants qui jouent volontiers ensemble et adapte son organisation en ce sens.

Concrètement

Nous observons que si nous proposons plusieurs jeux du même type, ce sont souvent les mêmes enfants qui vont se regrouper. C'est pourquoi, nous organisons l'espace pour que les enfants puissent à la fois être dans la même pièce mais un peu à part. Par exemple, nous nous organisons pour qu'un petit groupe de trois ou quatre enfants fassent du cheval à bascule pendant que deux autres se cachent dans la maison, que d'autres jouent seuls et que les derniers jouent à la dînette. De même, pendant les promenades, les enfants dont le développement psychomoteur est plus avancé vont se regrouper pour courir et s'éloigner du reste du groupe. C'est pourquoi, les puéricultrices ne sortent que si elles sont au nombre de trois et ce, afin de pouvoir accompagner des "sous-groupes" qui ont des besoins, des intérêts, des envies différentes.

- La professionnelle accompagne les enfants dans l'acquisition d'aptitudes en respectant leur rythme.

Concrètement

Les puéricultrices sont attentives au rythme de chacun et encouragent l'enfant dans ses nouvelles acquisitions.

Chez les grands, au niveau des repas, certains enfants mangent avec des fourchettes et d'autres avec des cuillères. Les puéricultrices proposent aux enfants la fourchette, voient comment ils se débrouillent, les encouragent... et puis, un moment donné, la fourchette fera partie des choses acquises par l'enfant.

Quand les enfants arrivent chez les grands, ils ont à leur disposition des petits vélos. La puéricultrice est attentive à voir comment l'enfant s'y prend pour monter sur le vélo, l'encourage, lui conseille d'observer les plus grands, tient le vélo pour rassurer l'enfant,... Les enfants ont l'occasion de s'essayer au toboggan, petit à petit ils montent les marches sans plus aucune difficulté. C'est également ce qui se passe avec les marches d'escaliers. Les enfants apprennent à les monter et pour les descendre, ils commenceront sur leurs fesses pour que dans un deuxième temps, ils puissent les descendre debout en toute sécurité.

Chez les bébés, la puéricultrice veille à respecter le rythme de l'enfant en tenant compte du développement propre qui est le sien. Tous les enfants n'acquiescent pas les mêmes positions au même âge. Il faut encourager l'enfant mais ne pas le mettre dans des positions non acquises. Il arrive, par exemple, que les parents nous disent que leur bébé s'assoie mais il faut faire la différence entre s'asseoir et tenir assis. En effet, certains enfants tiennent assis si l'adulte les met dans cette position mais il est incapable de s'asseoir seul ou de quitter cette position en sécurité si elle devient inconfortable. Nous n'asseyons donc pas les enfants même à la demande des parents. Nous faisons alors référence à notre projet d'accueil. Par contre, nous sommes attentives à la difficulté pour l'enfant de se retrouver en position couchée s'il a été habitué à la position assise. En effet, la vision en position couchée ou assise n'est pas la même, nous devons l'aider à reprendre du plaisir dans la position couchée sinon cette position source de tensions pour l'enfant.

Il faut encourager l'enfant à tourner, bouger, explorer mais en partant d'une position naturellement acquise par lui à savoir couché sur le dos.

6. Soutenir adéquatement les interactions entre enfants

La socialisation du jeune enfant est conçue avant tout comme une mise en relation avec l'autre dans les limites de ses aptitudes, ce qui suppose :

- la mise en place des conditions permettant des interactions constructives;
 - l'accompagnement psychique de l'enfant en situation d'interactions.
- La professionnelle assure une présence sécurisante et une disponibilité pour tous et chacun.

Concrètement

A la MCAE, les enfants ne sont jamais laissés seuls. La puéricultrice se montre disponible pour l'enfant en se mettant à son niveau. Elle s'installe sur le tapis et bien qu'elle ne se montre pas interventionniste par rapport aux actions de l'enfant, elle est là, présente.

Il arrive que la puéricultrice soit seule au moment des départs ou des arrivées des enfants. Si à ce moment-là, elle est occupée avec un enfant (repas ou change), elle demande au parent d'attendre qu'elle soit disponible. Elle prend le temps d'accueillir un enfant à la fois pour que chacun se sente respecté.

- Le milieu d'accueil respecte le regroupement spontané des enfants qui jouent volontiers ensemble et adapte son organisation en ce sens.

Concrètement

Les puéricultrices aménagent l'espace en plusieurs coins jeux dans lesquels les enfants peuvent se retrouver en plus petits groupes en fonction des activités qui les attirent.

- Le milieu d'accueil aménage les conditions nécessaires pour favoriser les liens entre adultes et enfants et soutenir les interactions constructives entre enfants. Se faisant, il contribue à limiter l'impact négatif de conflits.

Concrètement

A la MCAE, les puéricultrices s'organisent pour qu'il y ait toujours plusieurs jeux similaires, ce qui réduit le nombre de conflits pour obtenir un jeu. Il arrive qu'un enfant n'obtienne pas le jeu qu'il désire alors la puéricultrice va nommer sa difficulté et va lui proposer une activité alternative.

Elles proposent des activités qui permettent aux enfants de se retrouver autour de quelque chose de commun parfois en la présence de l'adulte même si ce dernier ne participe pas à l'activité. Par exemple, une puéricultrice va proposer de jouer avec des petits champignons à enfoncez dans une grille, les enfants qui le désirent viennent s'asseoir près de la puéricultrice qui met le matériel à leur disposition et qui reste près d'eux. Lors de ces moments particuliers, il y a peu de conflits entre les enfants. Celui qui ne veut plus participer, arrête et passe à autre chose. Les autres construisent, s'observent sous l'œil bienveillant de l'adulte.

- Le milieu d'accueil veille à définir pour les enfants des règles de vie à l'égard des individus, des objets ainsi que de l'environnement, règles partagées par tous les adultes.

Concrètement

Plus les enfants grandissent, plus ils sont capables de comprendre les interdits. Vu leur jeune âge, multiplier les interdits ne sert à rien. Le seul interdit à la MCAE est "on ne se fait pas mal à soi, on ne fait pas mal aux copains". Cela veut dire qu'on ne se met pas en danger et donc on

ne lance pas les jouets sur les autres, on ne monte sur les objets que lorsque ceux-ci ne sont pas source de danger.... (voir panneau des interdits)

Il y a évidemment des règles de vie, nous sommes au tout début de la socialisation et l'enfant doit savoir que la vie en société demande le respect d'un certain nombre de consignes.

Il s'agit plus de repères à donner aux enfants que de limites et donc ce sont des rituels qui vont se mettre en place, comme se laver les mains avant de passer à table, les enfants laissent les pieds sur le sol lorsque la nourriture est à table....

Les limites et les rituels sont intégrés par l'enfant grâce à la répétition quotidienne des adultes qui se rendent compte que les limites, les repères viennent sécuriser les enfants et le permettent d'acquérir une plus grande autonomie.

- Les règles de vie sont formulées positivement pour stimuler l'enfant de façon constructive et l'aider à élaborer une représentation du comportement attendu. Nous avons un panneau reprenant les comportements susceptibles de mettre en péril la sécurité physique et psychique des uns et des autres.

Concrètement

Lorsque l'enfant transgresse une règle, cette dernière lui est rappelée ainsi qu'une explication donnée par rapport au sens. Par contre, au niveau des interdits, il faut se montrer plus ferme.

Vu l'âge des enfants et l'importance de les soutenir dans le développement de leur autonomie, nous interdisons la mise en danger physique pour soi et pour les autres, et ce, quelque soit la manière d'y arriver (les coups, le lancer de jeux...). Nous essayons de créer une ambiance sereine et chaleureuse, il est important que les enfants se sentent en sécurité que ce soit psychique ou physique.

- Afin que les enfants puissent aisément mettre en œuvre les règles de vie, elles sont :
 - adaptées aux niveaux de développement et aux besoins des enfants;
 - adressées aux seuls enfants en capacité de les comprendre;
 - en nombre limité au strict nécessaire;
 - cohérentes et stables.

Concrètement

Les puéricultrices veillent à ce que leur langage soit adapté aux enfants et que la formulation de la règle soit compréhensible pour lui.

La puéricultrice sera attentive à bien s'adresser à l'enfant en particulier et ne pas faire des rappels des règles de manière générale. En effet, l'enfant intégrera mieux la règle si elle lui est rappelée personnellement.

- Les interdits doivent être très simples à mettre en œuvre c'est-à-dire avoir des contenus qui peuvent être rapidement intériorisés par les enfants. Dans le cas contraire, il convient de modifier l'environnement pour éviter la nécessité de l'interdit.

Concrètement

A la MCAE, les enfants ne peuvent pas entrer seuls dans la salle de bain et ce, afin de garantir leur sécurité. Evidemment, c'est un endroit très tentant. Nous avons donc mis une barrière pour que les enfants ne puissent pas rentrer.

- La professionnelle ajuste, le cas échéant, les situations collectives entre enfants, les moments de coexistence enfants-adultes de telle sorte que tous les enfants et chacun individuellement disposent d'une sécurité psychique suffisante.

Concrètement

Dans le groupe des grands, au moment des repas, les puéricultrices s'assoient à table avec les enfants. Elles se sont rendu compte que certains enfants avaient parfois besoin d'un contact physique pour arriver à profiter du moment repas. Par exemple, un enfant après chaque bouchée vient poser sa main sur le bras de sa puéricultrice de référence. Cela permet à l'enfant de profiter de ce moment collectif tout en ayant un moment particulier avec l'adulte.

Lorsqu'on se promène dans le verger, certains enfants vont commencer à courir et puis l'un ou l'autre va revenir vers la puéricultrice afin de vérifier que même s'il s'éloigne il sait revenir et qu'elle est bien présente.

Chez les bébés, les puéricultrices s'arrangent pour avoir au moins un contact visuel avec l'enfant, ce qui lui permet de venir se rassurer ou de demander l'intervention de l'adulte.

- La professionnelle offre un choix d'activités à tout moment que les enfants ont la possibilité de mener seuls ou à quelques-uns.

Concrètement

Avant même l'arrivée des enfants, la puéricultrice veille à installer plusieurs coins jeux. Il y en a pour les différents âges et en fonction des préférences. L'enfant a également la possibilité de juste rêvasser dans le coin "coussins". Aucune activité n'est obligatoire.

- La professionnelle valorise les initiatives et les démarches que les enfants font vers les autres. Le cas échéant, elle soutient l'activité des enfants et les interactions entre eux.

Concrètement

Les enfants ont un casier à doudou auquel ils ont accès, ce qui fait que souvent le doudou n'y est plus et que l'enfant ne sait pas où il est. Certains enfants sont plus sensibles à la détresse des autres, ils vont donc chercher spontanément le doudou perdu.

Chez les bébés, certains enfants sont attentifs aux signaux que les autres envoient. Si un bébé est allongé sur le sol, il n'est pas rare qu'un enfant un peu plus mobile vienne voir ce qui se passe ou touche l'enfant qui pleure. Nous reconnaissons alors cette action même si elle n'a pas forcément un effet apaisant pour l'enfant qui pleure.

- La professionnelle évite qu'un enfant soit étiqueté agresseur ou agressé ou enfermé dans une quelconque image.

Concrètement

Les puéricultrices sont attentives aux préjugés. Un enfant ne doit pas recevoir une image globalisante. Certains comportements de l'enfant peuvent mettre l'adulte en difficulté mais il y a plein d'autres moments où l'adulte est dans une position de compréhension face aux comportements de l'enfant. Le but n'est pas de donner une étiquette à l'enfant mais bien de comprendre la réaction de l'enfant face à telle ou telle situation.

- La professionnelle adopte elle-même en toute situation les attitudes et comportements sociaux attendus, tant vis-à-vis de l'enfant que des autres adultes.

Concrètement

Les puéricultrices ne se font pas part de leurs désaccords en présence des enfants. Elles attendent que leur travail soit fini ou profitent des réunions d'équipe pour en faire des questions de travail.

De plus, lors des réunions d'équipe sont abordées les questions du ressenti face à certains comportements d'enfants et donc également les questions des réactions provoquées chez l'adulte. Il est important d'arriver à verbaliser ce qui se passe pour nous professionnelles dans telle ou telle situation pour que nos réactions prennent du sens, que nous soyons plus proches de nos émotions et que nous les décodions au mieux.

Les puéricultrices ne crient pas sur les enfants. En effet, nous demandons que les enfants aient un mode de relation courtois et dénué d'agressivité, nous devons donc, même lorsque nous rappelons la règle ou l'interdit, nous adresser à l'enfant sur un ton respectueux tout en nous montrant ferme.

- Le jeune enfant n'est pas d'emblée en mesure d'intégrer les règles de vie. Il importe de les lui répéter patiemment en situation.

Concrètement

Les puéricultrices doivent se montrer patientes. Elles savent qu'il ne s'agit pas d'un comportement provocant de l'enfant. Elles doivent prendre le temps de répéter les règles, de vérifier avec l'enfant ce qu'il en a compris, de les formuler autrement, de donner du sens, encore et encore...

Il est également souvent nécessaire de rappeler les interdits. Il est important d'être dans du concret "tu as le droit de pas être d'accord; par contre, tu n'as pas le droit de frapper l'autre parce que sinon tu lui fais mal. Il m'arrive de ne pas être d'accord avec toi mais jamais je ne te frappe, je te l'explique".

- Lorsque l'enfant est capable d'intégrer les règles, la professionnelle le sollicite :
 - en s'adressant à lui personnellement;
 - en lui présentant une règle à la fois;
 - en se référant au sens et non comme une simple conformité à une règle ou à une attente de l'adulte.

Concrètement

Il est important de rappeler la règle tout de suite à l'enfant pour que cela soit concret pour lui et de vérifier que cela a du sens pour lui. Il ne doit pas avoir l'impression de subir la toute-puissance de l'adulte.

- Plus particulièrement en ce qui concerne les interdits, la professionnelle les répète sur un ton ferme et non agressif si l'enfant s'apprête à les transgresser, sans hausser la voix plus que nécessaire.

Concrètement

Les puéricultrices sont attentives à ne pas crier sur les enfants. L'enfant qui transgresse un interdit doit être interpellé mais dans le respect. L'enfant doit sentir que nous ne sommes pas d'accord avec ce qu'il fait. C'est la transgression qui nous fait réagir. Cela ne doit pas entacher la relation que nous avons créée avec l'enfant.

- La professionnelle fait apparaître clairement pour les enfants ce qui est incontournable et ce qui est négociable dans les règles de vie.

Concrètement

L'interdit incontournable est le fait de ne pas se faire mal et de ne pas faire mal aux autres enfants. Ensuite, viennent les règles nécessaires à la vie en collectivité qui sont adaptées en fonction des enfants, du nombre d'enfants, la mise en place de repères, de rituels....

- Les professionnelles adoptent au quotidien à l'égard des enfants des attitudes cohérentes avec les règles de vie qui s'appliquent aux enfants.

Concrètement

Les puéricultrices veillent à ne pas crier sur les enfants, ni à se montrer agressives. Elles se montrent respectueuses de l'intégrité physique et psychique de chaque enfant.

- La professionnelle permet aux enfants de liquider et d'évacuer les tensions intérieures dans les limites du respect du matériel et des autres personnes.

Concrètement

Parfois, l'enfant a besoin d'un moment où il peut évacuer toutes ses tensions accumulées. C'est l'occasion d'aller crier sur la terrasse, de se rouler dans les coussins.

- La professionnelle soutient l'autogestion des conflits entre enfants. Le cas échéant, elle accompagne leur gestion, si nécessaire en intervenant en fonction des signaux de l'enfant.

Concrètement

A la MCAE, la puéricultrice veille à se montrer attentive aux interactions entre enfants. En effet, grâce à son observation, elle peut se montrer soutenante dans ce qui se passe entre enfants. Elle intervient si l'un des deux enfants n'arrive pas à gérer émotionnellement ce qui se passe. Elle ne prend pas partie mais rappelle la règle de vie et verbalise ses observations. Elle accompagne l'un ou l'autre pour qu'il puisse sortir de ce moment de crise.

Par contre, s'il s'agit de la transgression d'un interdit, la puéricultrice interviendra, en rappelant l'interdit et prendra l'enfant qui a transgressé à part pour bien lui signifier son désaccord.

7. Conclusion et perspectives d'avenir

Cet axe "A la rencontre des enfants" nous montre combien notre travail exige une qualité professionnelle.

Notre attention se porte sur la qualité des liens que nous allons construire avec l'enfant. Mais également sur la place que nous laissons à l'activité de l'enfant et enfin sur l'importance d'accompagner l'enfant dans la rencontre avec ses pairs.

Afin d'améliorer la qualité de notre travail, nous allons poursuivre nos réflexions et apporter des changements rapides à certaines de nos pratiques.

Voici une liste non exhaustive de questions à mettre au travail.

- Comment permettre aux enfants et aux adultes d'offrir des traces accessibles et variées des événements de la vie quotidienne à la MCAE ?
- Travailler en réunion d'équipe l'ajustement de nos pratiques en fonction de notre projet d'accueil ce, pour le bien de l'enfant mais également par respect de la famille avec laquelle nous travaillons.
- Réfléchir sur la continuité de la prise en charge des enfants, notamment au moment des changements de section. En se centrant sur les pratiques de chacune au moment des repas.
- Réfléchir au niveau de l'importance des mots et du sens qu'ils prennent.

- Travailler au niveau de l'accompagnement des activités ; il ne s'agit pas de rester présente, ni même d'intervenir, il s'agit d'accompagner l'enfant dans ce qu'il fait ou vit. Une présence silencieuse mais active de l'adulte réduit les tensions.
- Travailler au niveau de la formulation des règles de vie et des interdits (quelles règles et comment les dire).
- Poursuite du travail avec "Espace-enfant" pour imaginer des activités communes et prendre appui sur leur expérience particulière.
- Continuer à penser les changements de section des puéricultrices, ne serait-il pas plus adéquat que la puéricultrice puisse changer de section avec son groupe? Est-ce possible dans notre MCAE, en tenant compte également des contingents extérieurs?

✓ Soutien à l'activité des professionnelles

Aller à la rencontre des familles, aller à la rencontre des enfants supposent le développement d'une position professionnelle dans le milieu d'accueil. Ce développement professionnel est favorisé par les formations initiales et continuées. Cela suppose également de bonnes conditions de travail qui favorisent la communication efficace et une entente professionnelle. Ceci permet alors la mobilisation de chacun autour d'une mise en œuvre du projet éducatif et de la mise à profit des acquis de la formation continue.

La direction s'assure de la qualité du travail de tous et de chacun, de la prise de décisions et de leur mise en œuvre.

1. Aménager des conditions assurant une qualité de vie professionnelle

Il est important de garantir aux professionnelles les conditions pour un travail suffisamment gratifiant et efficace. En effet, cela permet aux professionnelles d'être plus facilement à l'écoute des besoins de l'enfant et de sa famille.

La direction et le PO contribuent à cette qualité de vie en aménageant un cadre sécurisant de travail. La direction gère l'équipe en assurant à la fois le respect des personnes, la qualité des pratiques et de bonnes conditions de travail.

- Le milieu d'accueil s'assure en permanence du bon état de santé physique et psychique de toute personne amenée à être en contact avec les enfants.

Concrètement

Sur base de la réglementation en matière de santé professionnelle et plus spécifiquement sur la charge psychosociale du travail, le règlement de travail au niveau du personnel communal précise des modalités quant à la gestion des absences, des congés de maladie et de la gestion de la charge psychosociale.

Ces mesures, dès leur adoption définitive, seront strictement applicables au personnel communal en ce compris le personnel de la MCAE.

- L'entretien de bonnes relations de travail requiert une communication entre les acteurs du milieu d'accueil qui valorise ce qui est satisfaisant et qui aborde les difficultés rencontrées avec une collègue :

- de la façon la plus constructive possible mais sans esquiver ce qui pose question;
- directement avec la personne concernée toujours en premier lieu;
- dans un contexte choisi pour favoriser l'échange;
- en sollicitant l'aide de la direction si la démarche directe n'est pas suivie d'effet satisfaisant.

Concrètement

C'est dans une communication saine et claire que nous pouvons échanger sur nos pratiques. Afin que les remarques formulées soient constructives, il s'agit bien de rester sur un niveau professionnel et donc en référence à notre projet d'accueil et en ayant toujours en tête le bien-être de l'enfant.

Nous sommes attentives à discuter des difficultés que nous pourrions rencontrer soit dans nos pratiques, soit de manière plus récurrente avec une de nos collègues, autour de la table de réunion. En effet, il s'agit bien de faire de nos difficultés des questions de travail.

- Quelques règles de déontologie
 - Une situation difficile impliquant une personne n'est abordée qu'en présence de cette personne.
 - La critique d'une pratique, si elle s'avère nécessaire, est exprimée de manière constructive et sans jugement de la personne concernée.
 - Les orientations prises par le milieu d'accueil concernant les pratiques professionnelles sont respectées.
 - Lorsqu'une professionnelle est témoin de pratiques s'écartant significativement du projet éducatif, elle veille à ce que la question soit traitée le moment venu avec la personne et en équipe et si les pratiques constatées présentent un risque immédiat pour l'enfant, elle s'autorise à intervenir directement. Toute professionnelle a le devoir d'informer un responsable (direction, PO, ONE) s'il est témoin d'un dysfonctionnement grave.
 - La professionnelle évite de recevoir les critiques de parents par rapport à une collègue : elle invite le parent à prendre contact directement avec cette collègue ou avec la direction.
- Le milieu d'accueil aménage des conditions d'espace et de temps pour limiter les sources de souci et de stress du personnel.

Concrètement

A la MCAE, l'entreprise de nettoyage vient lorsque la crèche est fermée et ce, afin de ne pas perturber les enfants mais également de ne pas interrompre le travail des puéricultrices.

Nous avons la chance de bénéficier d'une infrastructure très agréable où nous ne connaissons pas les soucis du trafic routier, ni des problèmes de parking.

Nous avons en réserve des puéricultrices relais de l'ISBW qui peuvent venir rapidement dans le cadre de remplacement.

- Le milieu d'accueil prévoit dans le contrat de travail de son personnel les modalités de concertation d'équipe et de formation continuée.

Concrètement

A la MCAE, nous avons des réunions d'équipe deux heures par mois. Ces réunions se font en dehors des heures d'ouverture de la MCAE. Il s'agit d'heures récupérables suivant les modalités définies par le Règlement de Travail. Nous faisons un PV de ces réunions afin d'avoir une trace des décisions prises et pour que les personnes absentes puissent les consulter pour appliquer ce qui a été acté.

La MCAE est fermée quelques jours par an afin de nous permettre d'organiser des temps communs de formation (journées pédagogiques).

De plus, le personnel doit participer à différentes formations choisies en fonction des besoins de chacun.

- La professionnelle fait appel à des interlocuteurs compétents pour des questions liées aux difficultés qu'elle rencontre dans son travail avec les enfants et leurs familles. Elle consulte dans le but de déterminer les attitudes à adopter face à cette situation et en étant attentive à ne pas se substituer aux familles.

Concrètement

A la MCAE, les puéricultrices n'hésitent pas à interpeller la directrice lorsqu'elles sont face à des questions dont elles ne trouvent pas de réponse. Il s'agit de mener ensemble une réflexion sur les conduites à prendre. Nous travaillons également en collaboration avec la TMS et le médecin de notre consultation qui sont des interlocuteurs privilégiés de par leurs connaissances et leurs expériences spécifiques. Dans les situations rencontrées jusqu'à maintenant, nous avons toujours averti les parents de nos démarches.

- Les professionnelles ont le souci de s'impliquer dans des projets qui mobilisent leur intérêt et renouvellent leur motivation.

Concrètement

A la MCAE, nous veillons à participer à des formations, à mener des réflexions sur la construction des journées pédagogiques, à apporter de la matière lors des réunions d'équipe et ce, afin de les exploiter au mieux.

Ces formations devront être intégrées au futur Plan communal de Formation qui doit être établi tous les trois ans pour le personnel communal. Ce Plan communal de Formation sera mis au point par le Service du Personnel en collaboration avec tous les acteurs communaux y compris le personnel de la MCAE.

Le rôle de la direction

Dans les milieux d'accueil collectifs, le PO et la direction, dans une relation de collaboration et avec un souci de cohérence, contribuent de façon essentielle à aménager des conditions pour une qualité de vie des professionnelles dans l'exercice de leur activité.

- Une directrice est désignée par le pouvoir organisateur pour la gestion journalière du milieu d'accueil et son identité est portée à la connaissance de l'ONE, des professionnelles et des parents. Son rôle est de maintenir et recentrer les préoccupations de l'ensemble du personnel autour de la qualité de l'accueil de l'enfant et de sa famille.

Concrètement

Lors de l'engagement de la directrice, une rencontre a été organisée avec les puéricultrices et une autre avec les parents. L'ONE est informé de l'identité de la direction.

La directrice est présente tous les jours et son horaire est affiché à différents endroits de la MCAE. Elle est présente un jour par semaine à 7 heures et un autre jour jusqu'à 18 heures et ce, pour que les parents puissent la rencontrer. Elle est également disponible à d'autres moments sur rendez-vous.

La directrice passe régulièrement dans les sections afin de se montrer présente pour les puéricultrices. Elle se montre disponible et soutenante.

La directrice interpelle les puéricultrices sur des gestes qui les éloignent du projet d'accueil. Ces interpellations se font en réunion d'équipe mais il se peut que ce qui se passe mérite une intervention en direct. Néanmoins, il ne s'agit pas alors de faire part d'un désaccord devant les enfants mais bien de se montrer soutenante par rapport à l'interaction entre la puéricultrice et l'enfant. Si une critique ou une remarque est nécessaire, la directrice veillera à s'adresser à la personne concernée et en dehors de la présence des enfants.

- Pour ce faire, elle soutient l'équipe, implique l'ensemble des acteurs et in fine, assure la prise de décision, en veillant à mettre en place des conditions pour un travail concerté avec l'ensemble du personnel

Concrètement

A la MCAE, la directrice est attentive à entendre les demandes et désirs des puéricultrices. Elle y répond en fonction du respect du projet d'accueil et du bien-être des enfants et des collègues. C'est pourquoi, bien qu'impliquée dans le processus, la directrice assure la prise de décision et tranche, le cas échéant, en cas de désaccord.

En outre toute décision relative au personnel de la MCAE est définie suivant les modalités du Règlement de Travail et du Statut administratif du Personnel communal applicable à ce dernier.

- Elle développe ses compétences en communication, animation et gestion d'équipe. Elle se réfère à ses connaissances actualisées à propos du jeune enfant aux plans médico-social, psychologique et éducatif. Elle fait preuve de qualités d'écoute, de contenance des émotions professionnelles.

Concrètement

La directrice poursuit une formation continue afin d'affiner ses connaissances. De par ses expériences et formations antérieures, elle a déjà pu travailler au niveau des émotions. Elle a tout à fait conscience de l'importance des émotions dans le travail des puéricultrices et ainsi que de l'importance d'un lieu d'écoute et de contenance de ces émotions.

- La direction assume clairement la fonction d'évaluation des professionnelles et dès qu'une situation de déficience ou de manquement professionnel se présente, elle avertit la personne concernée avec gradation et prend les mesures nécessaires.

Concrètement

Lors des réunions d'équipe, nous évaluons nos pratiques afin de vérifier qu'elles sont en adéquation avec le projet d'accueil. La directrice signale les écarts, demande les ajustements et vérifie que les pratiques sont ajustées. Si les remarques et demandes ne sont pas respectées, la directrice voit la personne individuellement et repose clairement les exigences de travail attendues. Si aucun changement n'est observé, les modalités d'avertissement, voire de licenciement, sont mises en place suivant les dispositions prévues au Règlement de Travail et/ou au Statut administratif du Personnel qui lui est applicable.

La directrice a suivi également une formation à l'évaluation nécessaire pour pouvoir réaliser l'évaluation du personnel de la MCAE.

- La direction et le PO mettent en place des mesures qui permettent aux professionnelles d'exprimer les émotions que le travail avec les enfants et leur famille suscitent en elles et de les prendre en compte dans un cadre prévu à cet effet. Ces mesures devraient permettre de parvenir ensuite à mieux en gérer l'expression en situation d'accueil.

Concrètement

Nous mènerons un travail autour des émotions lors des réunions d'équipe et des journées pédagogiques. En effet, il s'agit de pouvoir les reconnaître, les identifier et ensuite d'apprendre à les gérer.

- La direction, avec le soutien du PO, met en place des dispositifs pour assurer la supervision de son personnel et particulièrement à la suite d'événements particuliers. Ces interventions aideront chaque professionnelle à prendre connaissance de ses représentations et de l'impact que celles-ci suscitent en elle.

Concrètement

Dans le cadre de difficultés d'équipe qui ne pourraient être résolues en interne et qui nécessiteraient donc l'intervention d'un tiers, il est envisageable de faire appel à l'extérieur. L'ouverture vers l'extérieur avec des personnes spécialisées en fonction des demandes formulées ne peut être qu'un atout dans la poursuite de notre travail avec les enfants et leur famille.

- Dans des situations de déficience ou de manquement professionnel, la direction s'attache à :
 - rechercher avec la personne concernée (et éventuellement l'équipe) ce qui l'a amenée à agir comme elle a agi (représentations, convictions...);
 - être à l'écoute des difficultés rencontrées avec bienveillance mais néanmoins maintenir les exigences professionnelles;
 - réfléchir avec la personne de la façon de pouvoir maintenir ces exigences tout en prenant éventuellement en considération ses limites personnelles, sans pour autant compromettre l'équité dans l'équipe;
 - prendre les mesures, voire les sanctions nécessaires, lorsque les étapes précédentes ont été franchies sans succès.

Concrètement

La directrice s'engage à se montrer disponible, à faire preuve d'une écoute empathique et à faire en sorte que chaque membre du personnel se sente bien au travail.

En contrepartie, elle exige que son personnel ait en tête les raisons de son engagement et se trouve en adéquation par rapport à notre projet d'accueil.

La direction se considère responsable de la gestion de la dynamique d'équipe, de la gestion de l'organisation du travail, de créer une ambiance de travail qui permette à toutes de s'épanouir professionnellement. Par contre, la directrice considère le personnel dont elle a la charge comme responsable de ses actes. C'est pourquoi, si les exigences fixées ne sont pas respectées, la personne concernée sera mise devant ses manquements et donc ses responsabilités, elle devra donc assumer les conséquences de ses actes conformément aux dispositions prévues à cet effet dans le Règlement de Travail et le Statut Administratif du Personnel

- En gardant comme préoccupation principale les besoins des enfants, la direction organise les horaires de manière à garantir la disponibilité des professionnelles à l'égard des enfants.

Concrètement

- Le nettoyage des pièces est fait par une entreprise qui vient en dehors des heures d'ouverture de la MCAE.
- La cuisinière est présente jusque 12h30, ce qui lui permet non seulement de préparer les repas mais également de faire l'intendance nécessaire (vaisselle, remplir le lave-vaisselle, le vider, ranger la cuisine ...).
- Dès qu'une puéricultrice est absente et que le nombre d'enfants le justifie, la directrice **fait appel** à une puéricultrice de remplacement.

2. Développer une dynamique de réflexion professionnelle et mettre en œuvre le projet éducatif

Il est nécessaire que la professionnelle prenne du recul sur les situations quotidiennes et qu'elle puisse, autant que possible, avoir conscience de ce qu'elle fait, comment et pourquoi. De plus, il importe que la professionnelle ancre ses façons d'agir dans les connaissances en évolution sur les besoins des enfants.

La dynamique de projet mobilise l'équipe, renouvelle l'intérêt pour le travail. Elle est source de plaisir partagé entre les professionnelles.

- Le milieu d'accueil prévoit des temps de rencontre entre professionnelles qui favorisent une dynamique de "mise en projet" :
 - Dans les milieux d'accueil collectifs, des rencontres entre les professionnelles sont mises en place régulièrement.
 - Des rencontres visent essentiellement la recherche du bien-être et du bon développement des enfants. Elles concernent également l'accueil des parents et le travail avec d'autres professionnelles.

Les rencontres ont pour objet les pratiques professionnelles d'accueil dans un contexte de non-jugement, d'échanges et de remise en question.

Concrètement

A la MCAE, des réunions d'équipe sont prévues tous les mois pendant deux heures en dehors de la présence des enfants. Un ordre du jour est établi en tenant compte qu'il s'agit de réunion pédagogique. La confiance entre collègues est indispensable. Il faut pouvoir se dire les choses de façon sereine et sans jugement. Il s'agit bien de se mettre au travail sur des réflexions et des questionnements d'ordre professionnel.

- Chaque professionnelle cherche à prendre conscience :
 - de ses valeurs et de ses pratiques de la façon la plus précise possible;
 - de ses représentations et préjugés liés aux différences (sexe, cultures, valeurs...);
 - de ses réactions affectives face aux réalités quotidiennes auxquelles elle est confrontée dans l'accueil des enfants et de leur famille.

Le milieu d'accueil met en place des conditions favorables à ces prises de conscience.

Concrètement

Les réunions d'équipe permettent une réflexion plus pointue sur des gestes du quotidien posés parfois trop automatiquement. C'est le lieu où, entre professionnelles, nous pouvons questionner nos façons de faire et remettre le bien-être de l'enfant au centre de nos réflexions. C'est également le lieu où la puéricultrice peut dire sa difficulté avec tel enfant ou telle famille ou telle décision...

Une dynamique d'équipe doit permettre l'émergence de pratiques communes. Le fait de nommer nos différentes observations que ce soit sur les enfants ou sur les pratiques permet de prendre conscience de nos émotions, de nos pratiques et parfois de réajuster nos façons de faire.

Nous essayons de trouver du sens à nos actions mais également à nos réactions. Pourquoi certaines agissent comme cela et d'autres pas ? Si ma collègue agissait autrement, comment j'ajusterais ma pratique ? ...

- Le milieu d'accueil veille à permettre la confrontation des points de vue entre professionnelles à partir des expériences, des connaissances et des pratiques pour améliorer l'accueil.

Concrètement

Lors de nos réunions d'équipe, la parole est donnée à chacune. C'est l'endroit où nous discutons de nos façons de faire en fonction de nos expériences. Vu la mise en place de la formation continue, nous pourrions également faire part à nos collègues de nos nouvelles connaissances.

- Une dynamique de "mise en projet" dans une équipe s'exerce au sein de rencontres avec les membres de l'équipe et/ou avec l'aide de partenaires professionnels extérieurs. Plus précisément, la démarche d'élaboration permanente du projet éducatif consiste en ceci :

- Les rencontres entre professionnelles s'ancrent dans des situations concrètes vécues par elles et qui leur font question : l'instauration d'un système de personne de référence, l'aménagement du moment des repas, la mise en place d'un cahier de vie, l'accueil d'un enfant handicapé, l'aménagement des séparations du matin, l'accueil de nouveaux parents...
- Les rencontres sont volontairement centrées sur un questionnement des pratiques d'accueil et de l'objectif qu'elles visent : faire quoi, pourquoi et comment ?

- Les rencontres sur le projet en cours sont séparées des autres réunions à vocation plus large et/ou l'aspect organisationnel global peut être dominant.
- L'animation est explicitement prise en charge.
- Il est fait appel à des ressources externes (articles, livres, documents audiovisuels, sollicitations de spécialistes...).
- Il est fait appel à des ressources internes, essentiellement organisées (comment se comportent précisément les enfants dans telle situation ? Leurs signes de bien-être ou de mal-être, leur activité, leur concentration...).
- Après un premier temps de réflexion et d'observation, les professionnelles s'attachent à mettre en place un dispositif destiné à répondre au problème posé (une organisation, un aménagement de l'espace, une façon d'intervenir auprès d'un enfant, une façon de faire dans une situation donnée comme le change, les jeux, l'accueil du matin, un conflit avec un parent, etc).
- Ce dispositif est progressivement modifié, amélioré en fonction d'une sorte d'évaluation régulatrice qui se réalise au fur et à mesure.
- Les professionnelles veillent à l'existence de traces écrites des choix effectués et de leur sens en cours de travail et à son terme (fonction de mémoire, de communication à d'autres, de références internes, de révision du projet d'accueil...).
- Les professionnelles veillent enfin à évaluer ce qui a été mis en place en réalisant un bilan : l'évolution s'est-elle effectuée dans le sens attendu ?
- Tout changement expérimenté qui a des conséquences sur les pratiques éducatives et qui a fait l'objet d'une évaluation sera intégré dans le projet d'accueil.

Concrètement

Nous avons des réunions d'équipe mensuelles qui nous permettent de parler de l'enfant, des difficultés que nous pouvons rencontrer, de faire émerger des pistes de travail, des questions que nous avons par rapport à nos pratiques. En plus de ces réunions, d'autres ont été mises en place et le seront encore dans le futur afin de réfléchir de manière beaucoup plus pointue au projet d'accueil.

Le rôle de la direction

- La direction et le PO veillent à prévoir et mettre en œuvre un dispositif de sélection du personnel permettant de se doter des compétences individuelles et collectives requises pour la mise en œuvre du projet éducatif.
- Outre son rôle mobilisateur autour du projet d'accueil, la direction est garante du respect du ROI par tous les acteurs. Elle veille à la cohérence des pratiques, du choix des équipements et infrastructures et de l'aménagement de l'espace avec ce projet.

Concrètement

A la MCAE, lorsque les puéricultrices font des commandes de jeux ou de matériel, la directrice vérifie que les choix posés se font en adéquation avec le projet d'accueil. La directrice fait les rappels à l'ordre nécessaires lorsque certains parents ne respectent plus le ROI (heures de départ, d'arrivée, paiements tardifs).

- Afin d'assurer la mise en œuvre du projet éducatif, la direction assume la fonction d'évaluation des pratiques professionnelles et réalise des observations et des entretiens à cet effet.

Concrètement

La direction fait des observations dans les différentes sections. Ces moments d'observation sont clairement définis aux puéricultrices et expliqués aux enfants. Il s'agit plus de permettre une mise au travail de chacun que d'être dans du contrôle. Néanmoins, ces observations peuvent faire l'objet de remarques qui demandent un réajustement des pratiques.

- Elle organise régulièrement des réunions centrées sur l'accueil des enfants et de leur famille. Elle veille à ce qu'un ordre du jour soit précisé, que les réunions soient animées et fassent l'objet d'un rapport accessible aux participants.

Concrètement

La directrice fixe à l'avance les moments de réunion d'équipe afin que chaque participante puisse s'organiser et donc se montrer disponible au moment prévu. De plus, elle s'engage à prévoir un ordre du jour connu de toutes avant la réunion, d'animer la réunion et de prendre des notes qui seront accessibles même aux personnes qui seraient absentes.

- Elle veille à programmer en temps utile, avec toutes les parties concernées, des moments de bilan permettant le réajustement du projet d'accueil.

Concrètement

En dehors des réunions mensuelles prévues, la directrice veille, en cas de besoin, à programmer d'autres temps pour permettre, quand cela s'avère nécessaire, un réajustement du projet d'accueil.

En vue de travailler à l'élaboration du projet d'accueil, des moments de réunions ont été programmés spécifiquement.

L'accueil des stagiaires

Actuellement, nous n'accueillons pas de stagiaires au sein de la MCAE. En effet, il nous semble important de d'abord consolider l'adéquation de nos pratiques professionnelles au projet d'accueil avant d'ouvrir la réflexion sur l'accueil de personnes étrangères au service et sur les conséquences auprès des enfants et des familles.

3. Soutenir un processus de formation continue

Accueillir de jeunes enfants nécessite des compétences professionnelles spécifiques. Chaque professionnelle a une formation de base qu'il faut consolider par un processus de formation continue.

La formation continue contribue au développement des compétences professionnelles de tout un chacun. Elle favorise aussi une amélioration de la qualité d'accueil.

- Le milieu d'accueil met en place des conditions qui permettent à son personnel d'actualiser et d'approfondir des connaissances. De plus, le milieu d'accueil prend des mesures qui incitent chaque membre à participer à des formations continues.

Concrètement

Notre processus de formation est en cours d'élaboration. Chaque membre du personnel à la possibilité de participer aux formations qu'il désire mais après un échange avec la direction et une information aux collègues afin de réfléchir au bien-fondé de la formation et de réfléchir au comment cela pourra être utilisé par l'équipe.

- Le milieu d'accueil met en place des conditions pour favoriser :
 - le partage des acquis de la formation avec l'ensemble des personnes concernées;
 - les allers-retours entre l'organisation des pratiques quotidiennes dans le milieu d'accueil et les problématiques abordées en formation.

Concrètement

Lorsque notre organisation et la formation choisie le permettent, nous essayons que deux membres de l'équipe participent à une même formation. En effet, il apparaît qu'il est bien plus riche de pouvoir entendre les mêmes choses et d'échanger entre collègues dans du vécu et ensuite de le restituer à l'équipe.

Il est important que nous puissions faire des liens entre la formation suivie et les pratiques professionnelles. Les réunions d'équipe peuvent être le point de départ des réflexions menées par les participants aux réunions et les pratiques quotidiennes.

Rôle de la direction

- La direction, en collaboration avec le PO, prend en compte dans la gestion de l'équipe, la participation à des actions de formation. Elle veille à ce que tout le personnel ait la possibilité de participer à celles-ci.

Concrètement

Ces formations devront être intégrées au futur Plan communal de Formation qui doit être établi tous les trois ans pour le personnel communal. Ce Plan communal de Formation sera mis au point par le Service du Personnel en collaboration avec tous les acteurs communaux y compris le personnel de la MCAE.

Tout le personnel, y compris la cuisinière, est soutenu dans ses démarches de formation par la directrice.

La directrice tente de trouver des solutions pour que les questions d'horaire et d'organisation ne soient pas des obstacles au désir du personnel de se former.

- La direction construit avec le Service du Personnel un Plan de Formation intégré au Plan communal de Formation :
 - il se fonde et se régule sur une analyse des besoins en formations (pas seulement des demandes). Ceci nécessite une confrontation entre les pratiques observées et les pratiques souhaitées;
 - il s'articule sur la demande en formation des professionnelles elles-mêmes;
 - il tient compte notamment du projet d'accueil et de son évolution;
 - il comporte des actions à visée formative complémentaires et inscrites dans une certaine durée pour et avec l'ensemble du personnel. Il peut se concrétiser par des actions à la fois intra-muros (convention de collaboration avec un intervenant, journée pédagogique...) et extra-muros.

Concrètement

La directrice dégage des pistes de formation qui répondent à des besoins en lien avec les pratiques. Elle propose et organise des journées pédagogiques en lien avec le projet d'accueil et la demande des puéricultrices.

4. La qualité d'accueil, c'est aussi favoriser les relations avec les associations et les collectivités locales

Le milieu d'accueil gagne à s'inscrire dans un réseau d'actions locales pour l'enfance, à établir des liens fonctionnels avec les autres institutions éducatives, culturelles, voire politiques et économiques au niveau local et supra-local. Les échanges interinstitutionnels ainsi établis participent à l'enrichissement mutuel de chaque partenaire. Ils favorisent une continuité dans les pratiques d'accueil et la mise en place d'un cadre cohérent en réponse à la multiplicité et la diversité des services d'accueil existants.

Renforcer les collaborations entre le milieu d'accueil et les autres institutions contribue au développement d'une politique coordonnée de l'enfance.

- Quand des enfants participent à des actions locales, cela se fait en fonction d'objectifs précis et à condition que les parents aient donné leur accord, que les conditions optimales de sécurité (psychique et physique) soient garanties et que la collaboration soit préparée en ce sens.
- Le milieu d'accueil :
 - s'informe des initiatives mises en place par différents acteurs de la petite enfance (ONE, écoles, organismes publics...), de leurs fondements;

- veille à utiliser toutes les ressources matérielles et humaines disponibles et souhaitables au vu du projet d'accueil en s'associant à des partenaires (consultation ONE, bibliothèque de quartier...).

Concrètement

Actuellement, nous nous rendons tous les quinze jours au bibliobus. Les heures et l'emplacement ne nous permettent pas de nous y rendre avec les enfants.

- Le milieu d'accueil participe à la vie sociale du quartier et de la commune en s'impliquant, le cas échéant, dans les coordinations locales.
- A l'occasion, le milieu d'accueil prend des initiatives, en :
 - organisant des espaces rencontres avec d'autres professionnelles;
 - proposant des collaborations et des projets avec des partenaires issus des mondes éducatif, social, culturel et économique.
- Lorsque des projets d'action impliquent les enfants, les professionnelles veillent avant leur réalisation à les préparer soigneusement en :
 - établissant une convention de collaboration sur base de valeurs éducatives, morales et philosophiques partagées;
 - préparant les modalités d'intervention;
 - définissant des modalités d'évaluation interactive et négociée qui peuvent conduire, le cas échéant, à des ajustements jugés souhaitables.
- L'inscription dans des projets et réseaux locaux peut faire partie intégrante du projet d'accueil.

Le rôle de la direction

- Dans les milieux d'accueil collectifs, il appartient à la direction de veiller à l'insertion du milieu d'accueil dans le réseau d'acteurs sociaux.
- Elle s'implique, en fonction d'objectifs précis, dans certaines coordinations locales, en veillant à rester pleinement disponible et assumer sa fonction dans le milieu d'accueil.
- Elle favorise les rencontres de son personnel avec d'autres professionnels. Ces rencontres sont l'occasion d'échanges à propos des pratiques professionnelles.
- Elle veille à ce que les échanges enrichissent les pratiques tout en préservant leur articulation et leur cohérence. Elle est garante du fait que ces rencontres soient préparées et exploitées en fonction des objectifs recherchés.
- Elle veille, au travers des échanges de pratiques, à favoriser l'implication de chacun dans des projets d'actions communes tout en préservant les champs respectifs de responsabilités des uns et des autres.

5. Conclusion et perspectives d'avenir

Etre professionnelle de la petite enfance ne s'improvise pas. Il ne s'agit pas tant d'aimer les bébés mais bien d'avoir des compétences reconnues, de se former, de se remettre en question, d'aller chercher chez les autres des connaissances utiles.

C'est pour cette raison qu'il est indispensable d'avoir des temps de travail autres qu'avec les enfants, des temps de réunion, des temps de rencontre et des temps de formation.

Afin que la qualité de notre travail auprès des enfants soit sans cesse en évolution, la direction et le PO doivent garantir la stabilité et les bonnes conditions de travail du personnel.

Le repère sur les relations avec les associations et les collectivités locales doit être mis en action. Il reste beaucoup de choses à mettre en place, beaucoup de points à mettre à la réflexion.

Voici une liste non exhaustive des différents points à mettre en place :

- Travail autour des émotions suscitées par les enfants, essayer de les repérer, de les nommer et ce, afin que la professionnelle "se dégage doucement du feu de l'émotion et retrouve cette présence attentive indissociable de sa profession".
- Mise en place d'un programme de formations continues pour chaque membre de l'équipe en fonction de ses spécificités.
- Lors des réunions d'équipe, mise en place d'un temps d'échange autour des nouveaux apports acquis en formation.
- Mise en place de journées pédagogiques à thèmes afin de profiter de ce moment commun pour aligner nos pratiques professionnelles en lien avec le Plan communal de Formation.
- Prise de contacts avec différents milieux d'accueil. La direction doit notamment prendre des contacts préalables et imaginer des rencontres entre professionnelles.
- Travail autour des observations des pratiques, ce que la puéricultrice observe, comment elle le fait et ce qu'elle en fait.
- Mise en place de temps d'observations par la directrice et si nécessaire d'entretiens individuels avec le personnel afin de parler des pratiques.
- Mise en place d'une farde "formations" accessible à toutes pour que chacune puisse s'informer sur ce qui est proposé.
- Réactualisation du projet d'accueil, notamment en fonction des acquis de formations et des transformations ainsi suscitées dans les pratiques quotidiennes.
- Prise de contact au niveau local avec le responsable du "Plan Communal de Développement de la Nature" (PCDN) et ce, afin de mettre en place un projet de découverte de la nature adapté à l'âge des enfants de la MCAE. Ces projets s'intégreront dans le cadre du pilier social de l'Agenda 21 Local – Programme Communal de Développement Rural.

✓ Vie saine

A la MCAE, nous mettons tout en place pour améliorer sans cesse la qualité de vie des enfants et du personnel.

Nous respectons les normes et les conseils de l'ONE en vue de garantir les meilleurs produits pour les enfants (suppression du "dettol", des biberons avec du bisphémol A...).

Nous veillons à ce que les locaux soient aérés régulièrement. Les locaux sont nettoyés quotidiennement et un grand nettoyage est effectué 2 fois par an par une firme extérieure.

Les enfants reçoivent une alimentation saine et variée préparée au sein de nos locaux. La cuisinière a suivi les différentes formations proposées par l'ONE. Elle veille à respecter les

recommandations de l'ONE pour établir ses menus, diversifications alimentaires (fruits, légumes, féculents), cuisson saine. Elle respecte les régimes propres à certains enfants. Elle est très attentive aux règles d'hygiène.

Un travail de collaboration est nécessaire entre la cuisinière et les puéricultrices.

Lorsque c'est possible, nous commandons des produits "bio" et nous utilisons des produits écologiques (pour la vaisselle, la lessive).

Les produits utilisés pour la toilette des enfants sont des produits adaptés aux enfants et lorsque c'est possible issus de produits naturels.

Nos locaux sont aménagés de manière sécurisante pour l'enfant. Nous avons installé des tentes solaires pour protéger les enfants au mieux du soleil et réduire la température intérieure en cas de grosses chaleurs.

✓ Accessibilité

Conformément à notre règlement d'ordre intérieur, nous évitons toute forme de comportement discriminatoire basé sur le sexe, la race ou l'origine socioculturelle et socio-économique à l'encontre des enfants, des personnes qui les confient.

Afin que l'accès à la MCAE ne soit pas limité par le montant de la participation financière demandée aux personnes qui confient l'enfant, ces derniers sont invités à rencontrer la direction en cas de difficulté d'honorer leur facture. Chaque situation est revue et, si nécessaire, réorientée vers le service compétent (CPAS).

Nous veillons à ce que chaque enfant puisse avoir les mêmes chances dans la gestion des activités et de la vie quotidienne.

✓ Conclusion générale

Travailler avec de jeunes enfants demande beaucoup de compétences de la part des professionnelles. Il s'agit de reconnaître l'enfant comme faisant partie d'une histoire familiale et donc d'accueillir également ses parents. Nous devons assurer la sécurité psychique et physique de l'enfant, le soutenir dans son développement et lui garantir le maximum de bien-être.

C'est pourquoi, ce projet d'accueil ne peut pas être un document figé, il est notre outil de travail, un outil sans cesse en mouvement de par nos réflexions, nos réunions, nos formations, nos rencontres.

Modifications du Projet d'accueil par rapport à la version de juin 2011.

Afin de faciliter la lecture de ce projet d'accueil corrigé, version 2019, vous trouverez les modifications surlignées en jaune.

Bonne lecture